

Fondation Énergies pour le Monde 2012



Rapport moral et d'activité

Informations et indicateurs de gestion

Comptes de l'exercice

Par Alain Liébard, président

Document remis au conseil d'administration du 23 mai 2013

Sommaire

Rapport moral et d'activité	p. 5
I • Introduction	p. 7
II • Les fondateurs et le conseil d'administration	p. 11
III • Organigramme	p. 13
IV • Les principaux indicateurs de l'année 2012	p. 15
1 • Moyens humains et financiers	
2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique	
V • Les programmes	p. 19
1 • Microcrédit solaire au Burkina Faso	
2 • Électricité verte au Burkina Faso	
3 • Énergie Solidarité Sénégal 2	
4 • Facilité Madagascar (Facimada)	
5 • Boreale	
6 • Énergie Solidarité Laos	
VI • Assurer la pérennité du service électrique, dès la mise en place d'un programme	p. 61
VII • Publications, informations, communications	p. 63
VIII • Divers	p. 65
Informations et indicateurs de gestion	p. 67
Comptes de l'exercice	p. 85

2012



Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris

Fondation
Énergies
pour le Monde

2012



Rapport moral et d'activité

2012

I • Introduction

2012

Fondée en 1990 à l'initiative de l'Observatoire des Énergies Renouvelables (Observ'ER), la Fondation Énergies pour le Monde, reconnue d'utilité publique, a pour but d'intervenir sur les questions de disponibilité énergétique avec l'objectif d'aider au développement des populations défavorisées dans le respect de l'environnement.



Les actions se sont concentrées sur les 4 pays partenaires de la Fondation : le Laos (Asie), le Burkina Faso et le Sénégal (Afrique), et Madagascar (océan Indien). Elles s'inscrivent toutes dans la dynamique globale du changement d'échelle pour un accès pérenne aux services de l'électricité au bénéfice d'une large population et dans le respect de l'environnement.

Les programmes menés s'inscrivent dans les trois domaines d'activités complémentaires de la Fondation :

- la planification/programmation d'électrification rurale par énergies renouvelables, avec le logiciel expert Noria ;
- la maîtrise d'ouvrage déléguée d'infrastructures de production et distribution électriques alimentées par énergies renouvelables ;
- les capitalisations d'expériences, formation, accompagnement des opérateurs, sensibilisation des parties prenantes, diffusion d'informations vis-à-vis de l'ensemble des acteurs locaux.

Les options technologiques retenues font appel aux solutions les mieux adaptées aux contextes en utilisant les ressources énergétiques renouvelables au moindre coût global actualisé :

- le solaire photovoltaïque selon deux modalités de mise en œuvre :
 - individuel au Sénégal, au Burkina Faso et à Madagascar ;
 - centralisé avec un réseau de distribution local au Laos ;
- l'éolien associé à un réseau local de distribution dans le sud de Madagascar.

La conception des projets, leur mise en œuvre sur le terrain avec les acteurs locaux et l'accompagnement des opérateurs répondent aux préoccupations de la Fondation : permettre un développement social, économique et environnemental harmonieux des populations défavorisées par un accès durable

à l'électricité et dans le cadre d'un grand respect de l'environnement.

Les faits marquants de l'année 2012

L'année 2012 a été marquée par plusieurs événements :

- La fondation Prince Albert II de Monaco est venue rejoindre les partenaires financiers de la Fondation et a signé une convention de partenariat triennale pour un appui financier au Programme Boréale, visant l'électrification de 8 localités à Madagascar ;
- La Fondation a répondu au concours Sunidarity, lancé par la société française Soitec, spécialiste des générateurs solaires photovoltaïques à concentration, et en a été l'un des 3 lauréats. 2 générateurs photovoltaïques à concentration seront ainsi installés à Ambondro, Madagascar. Déjà équipés de 2 aérogénérateurs associés à un réseau local de distribution, ces générateurs solaires permettront de lisser la production d'électricité tout au long de l'année.



Les deux générateurs solaires à concentration seront installés à droite de l'une des deux éoliennes à Ambondro (Madagascar).

Les grandes orientations des activités de la Fondation en 2012

Dans le cadre de la réalisation des premiers programmes d'envergure issus des études de planification Noria, l'année 2012 a vu la mise en œuvre de quatre activités principales :

- **L'inscription des programmes de la Fondation dans le cadre des textes réglementaires en vigueur**

La Fondation ne lance aucun programme sans que les institutionnels de l'énergie ne soient impliqués. Cette démarche s'inscrit dans la pérennité du service de l'électricité et le changement d'échelle visé. L'électrification rurale décentralisée et les énergies renouvelables ont encore un caractère novateur, et leur mise en œuvre demande une adaptation des textes en vigueur.

Celle-ci, que ce soit au Burkina Faso ou à Madagascar, a requis une attention toute particulière de la Fondation et un important travail d'information des cadres des ministères de l'Énergie et de leurs agences.

- **L'accompagnement des opérateurs/exploitants**

La Fondation doit être en mesure de répondre aux questions soulevées lors de l'exploitation d'infrastructures électriques liées à des situations locales complexes, en particulier au Sénégal. Ceci exige une écoute, une analyse, une compréhension attentive et l'élaboration de solutions adaptées.

Pour exemple, la campagne électorale pour la présidence de la République au Sénégal a suscité l'émergence de conflits au sein même de la communauté rurale de Ouonck, perturbant le bon déroulement des campagnes de recouvrement des redevances mensuelles.

- **La capitalisation des retours d'expérience en électrification rurale**

La conclusion du programme Facimada et le retour d'expérience des programmes en cours ont permis de tirer un certain nombre de recommandations pour améliorer la mise en œuvre des programmes d'envergure, en particulier en ce qui concerne les infrastructures et l'accompagnement des opérateurs.



• **La réalisation d'études d'analyse d'impacts**

Des études d'impacts socio-économiques ont été menées dans les localités électrifiées pour les programmes Facimada et Énergie Solidarité Sénégal 2.

• **La réalisation d'études de planification/ programmation Noria**

Dans le cadre de la méthodologie Noria de planification/programmation et de capitalisation, 2 activités ont été lancées et poursuivies :

- En Afrique :

Au Burkina Faso, dans la région Nord, le second volet du programme Micrésol vise la réalisation d'une planification/programmation devant mener à l'élaboration d'un programme d'électrification rurale par énergie solaire.

- En Asie :

Le programme Énergie Solidarité Laos se poursuit avec une étude visant l'électrification des localités encore hors d'atteinte du réseau de distribution électrique.



Réunion d'information auprès des abonnés de la communauté rurale de Ouonck (Sénégal).

2012

II • Les fondateurs et le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fondation est ainsi constitué :

Membres de droit

- Ministère de l'Intérieur représenté par M. Laurent Barraud ;
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie représenté par M. Pascal Dupuis ;
- Ministère de l'Économie et des Finances représenté par M. François Loos, président de l'Ademe ;
- Ministère des Affaires étrangères représenté par M. Philippe Martinet ;
- M. Alain Liébard, président-fondateur de la Fondation Énergies pour le Monde.

Membres privés

- Observ'ER (Observatoire des Énergies Renouvelables) représenté par Mme Catherine Becquaert ;
- Caisse des dépôts représentée par M. Stéphane Hayez ;
- Crédit Agricole SA représenté par M. Michel Auzet ;
- Électricité de France représentée par M. Jean-Paul Bouttes ;
- Total représenté par M. Philippe Costerg.

Personnes qualifiées

- M. Bernard Saincy (GDF SUEZ) ;
- M. Cédric Philibert ;
- M. Didier Moret.

Bureau

Le bureau de la Fondation Énergies pour le Monde, élu le 26 mai 2011 et pour trois ans, est composé des membres suivants :

Alain Liébard, président ; Catherine Becquaert, vice-présidente ; Didier Moret, trésorier ; Cédric Philibert, secrétaire.

La Fondation a tenu deux conseils d'administration, les 24 mai et 13 décembre 2012.

Statut de la Fondation Énergies pour le Monde

La Fondation Énergies pour le Monde est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre du 8 mars 1990.

Selon la décision approuvée à l'unanimité du conseil d'administration du 14 avril 1999 de la Fondation, celle-ci a été placée en 1999 par la direction générale des Impôts hors du champ des impôts commerciaux, donc dans le cadre d'une gestion désintéressée de ses fondateurs. Ce cadre exclut toute prise d'intérêt, sauf dans un cadre juridique impliquant une commande explicite de prestations de service.

Le caractère désintéressé de sa gestion est apprécié dans les conditions suivantes :

- être gérée et administrée à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation ;
- ne procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice, sous quelque forme que ce soit ;
- les membres et leurs ayants droit ne peuvent pas être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif.

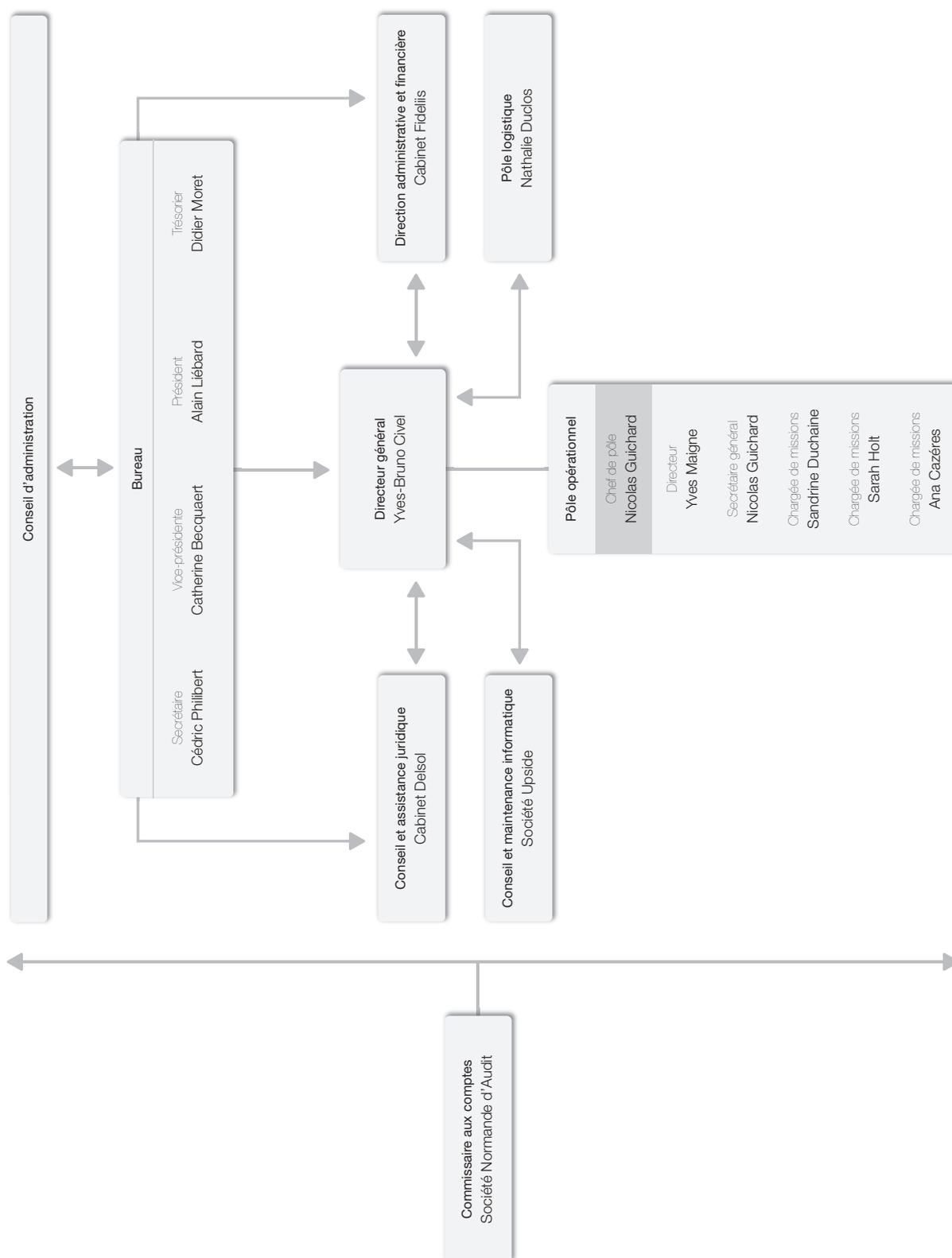
En conséquence, la Fondation est en mesure d'établir des partenariats de deux types :

- d'une part, des relations bilatérales en gestion intéressée dans le cadre de prestations explicitement commandées ;
- d'autre part, des relations multilatérales en gestion désintéressée dans le cadre des programmes qu'elle met en œuvre.

2012

III • Organigramme au 31/12/2012

2012



2012

IV • Les principaux indicateurs de l'année 2012

1 • Moyens humains et financiers

2012

Moyens humains

6 personnes à temps plein constituent l'équipe des permanents de la Fondation.

Au cours de 2012, la Fondation a fait appel à de nombreux prestataires :

- 27 commandes dans les pays où elle intervient, à des bureaux d'études et des associations locales pour des travaux d'enquêtes, d'études de faisabilité ou d'impacts ;
- 26 commandes à des organismes français pour des travaux d'études, d'éditions, d'impression et d'appuis logistiques ;
- 1 contrat et 1 commande pour la fourniture et l'installation d'équipements avec des fournisseurs locaux de matériels d'énergies renouvelables liés à des fournisseurs européens.

Moyens financiers

Le budget de l'année 2012 s'est élevé à 1 013 259 €, inférieur de 11 % à celui de l'année précédente. La concentration des activités sur les volets d'accompagnement est la principale explication de ce fléchissement :

- à Madagascar, le programme de travail de Facimada a consisté en des accompagnements des deux opérateurs, des études d'impacts et des évaluations. Celui de Boreale, en la mise en place de nouveaux partenariats ;
- au Burkina Faso, les deux programmes Micrésol et Électricité Verte au Burkina sont en phase de finalisation des procédures de mise en œuvre.

Évolution des partenariats financiers

Les partenaires financiers ont poursuivi leur appui aux activités de la Fondation par des conventions annuelles ou pluriannuelles. Un nouveau partenaire financier, la fondation Prince Albert II de Monaco, a montré son intérêt pour les actions de la Fondation et apporte son appui financier au programme Boréale pour la période 2012-2015.

Répartition équilibrée des produits

Les financements d'origine privée (particuliers, fondations RUP et d'entreprises, sociétés) ont représenté un montant total de 472 650 €, soit 47 % des produits.

Les organismes publics – français et européens – pour leur part ont contribué à hauteur de 465 539 €, soit 46 % des ressources.

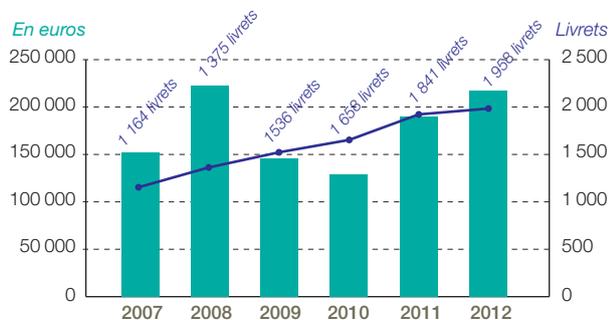
Augmentation de 18 % des dons d'origine du Crédit Coopératif

Le montant des dons issus des produits d'épargne du Crédit Coopératif est de 238 482 €. Une collecte remarquable qui prouve l'intérêt des donateurs pour les actions de la Fondation.

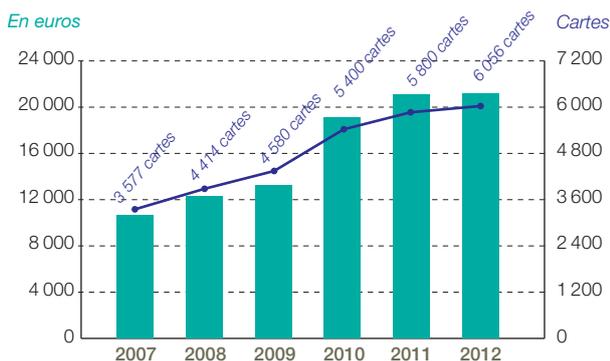
Fin 2012, les dons issus des cartes Agir associés aux retraits ou achats de leurs détenteurs ont atteint 21 905 €, représentant une augmentation de 5,1 % par rapport à 2011.

Alors que le nombre de détenteurs de livrets Agir progresse de 6 % pour atteindre 1 958 personnes, les dons issus de leurs intérêts, d'un montant de 216 753 €, ont augmenté de 20 % courant 2012.

Progression des Livrets Agir



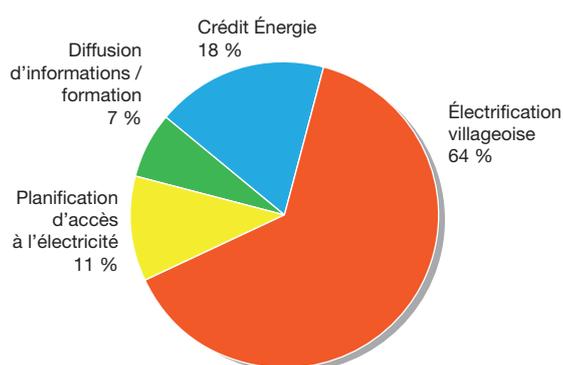
Progression des Cartes Agir



2012

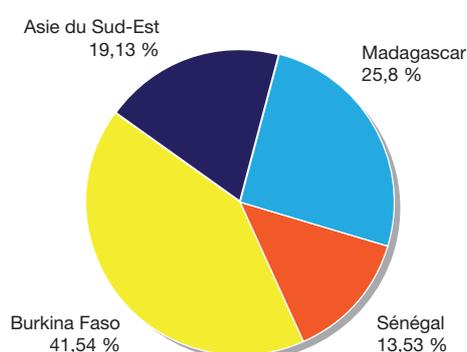
2 • Répartition des activités par secteur et par zone géographique

Répartition des activités selon les secteurs



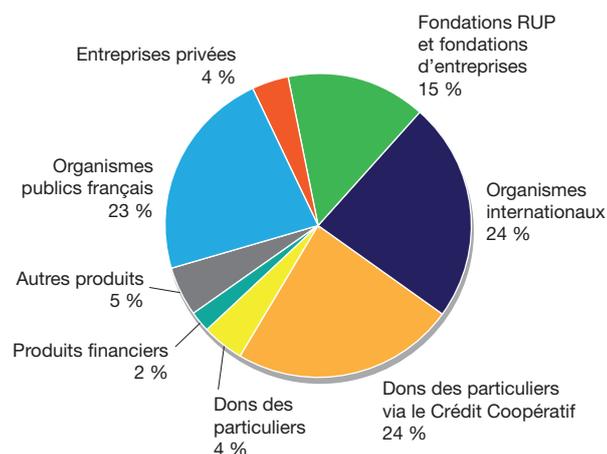
Principale activité de la Fondation, l'électrification en milieu rural a représenté, en 2012, 64 % de ses financements, contre 58 % en 2011. Les fonds dédiés au Crédit Énergie ont, de leur côté, connu une belle progression. Leur part s'élève désormais à 18 % des montants attribués, contre 10 % l'année précédente. La programmation/planification de l'accès à l'électricité est pour cette année le troisième domaine d'intervention de la Fondation. 11 % des fonds lui ayant été consacrés.

Répartition géographique des activités



L'année 2012 a été marquée par la forte présence de la Fondation au Burkina Faso. Quelque 41,5 % des financements, soit 405 660 €, ont été employés à développer l'accès à l'électricité des populations rurales. L'île de Madagascar est en seconde position, avec 252 000 €, soit près de 26 % de l'ensemble. L'Asie du Sud-Est a bénéficié en 2012 d'un soutien bien plus important qu'en 2011, puisqu'il est passé de quelque 123 400 € à près de 187 000 €.

Ressources financières



Les ressources de la Fondation ont dépassé le million d'euros (1 013 258 €). Les dons effectués par les particuliers via le Crédit Coopératif (238 482 €) ont en effet progressé, représentant 23 % de l'ensemble. La contribution des organismes internationaux s'est élevée à 237 039 €, faisant jeu égal avec les organismes publics français (228 500 €). Les autres ressources proviennent principalement de fondations d'utilité publique et d'entreprises (150 000 €).

Voir en page 69, "10 ans de partenariat public/privé".

2012

V • Les programmes

1 • Microcrédit solaire au Burkina Faso

2012

Le programme **Crédit Énergie**, achevé en 2011, s'est révélé être un véritable succès. Un engouement qui se traduit par une demande croissante de kits solaires de la part des populations rurales et périurbaines. Dans ce contexte très favorable et grâce à l'expérience acquise par l'ensemble des partenaires, la Fondation continue sa mission avec la mise en place du programme **Micrésol (Microcrédit solaire)**. Initié mi-2011 pour une durée de 4 ans, ce projet poursuit un double objectif :

- la diffusion de 1 000 kits solaires photovoltaïques dans l'ensemble de la région du Centre-Est par l'intermédiaire des "microcrédits Énergie" délivrés par le Réseau des Caisses Populaires du Burkina ;
- l'élaboration d'un programme d'électrification à l'échelle de la région Nord, à partir du logiciel Noria.



Partenaires financiers

Commission européenne, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ademe, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Le programme Micrésol a débuté en juin 2011, pour une durée prévisionnelle de 4 ans (jusqu'en mai 2015). Il se déroule dans les régions du Centre-Est et du Nord du Burkina Faso.

Les partenaires locaux du programme sont :

- la Fédération des Caisses populaires du Burkina (FCPB), à travers 2 Délégations :
- la Délégation des Caisses populaires de l'Est (DCPE) ;
- la Délégation des Caisses populaires du Nord (DCPN) ;
- la Direction générale de l'énergie (DGE).

Objectifs généraux du programme

L'objectif global de l'action est de favoriser l'accès durable aux services de l'électricité dans 2 régions du Burkina Faso, en utilisant les gisements d'énergies renouvelables locaux, avec :

- l'octroi d'environ 1 000 microcrédits destinés à l'acquisition de kits solaires photovoltaïques dans la région du Centre-Est, en partenariat avec la DCPE ;
- l'élaboration d'un programme d'électrification rurale dans la région du Nord, en partenariat avec la DCPN et la participation des élus régionaux et locaux.

Résumé 2012

• **Des conventions de partenariat ont été signées entre la Fondation et :**

- son partenaire opérationnel, la FCPB ;
- son partenaire institutionnel, la DGE.

• **Concernant le volet 1 :**

- la zone de lancement pour le démarrage du programme a été identifiée et un réseau de techniciens installateurs a été mis en place ;



Jeune femme burkinabé rentrant dans son village après la collecte de bois.

- la gamme de kits solaires qui sera proposée aux clients périurbains et ruraux des Caisses populaires a été élaborée.

• **Concernant le volet 2 :**

- l'étude de contexte et la collecte de données permettant l'identification de Zones d'intérêt prioritaires pour l'élaboration d'un programme d'électrification à l'échelle de la région Nord ont démarré.

Une seconde convention a été signée entre la Fondation et son partenaire local institutionnel, la Direction générale de l'énergie, dans le but notamment de :

- coordonner les rencontres et ateliers impliquant les autorités locales ;
- participer aux actions de sensibilisation/communication ;
- valider les résultats de l'étude de programmation Noria.

Activités menées en 2012

Organisation générale de l'action

Une première convention a été signée entre la Fondation et son partenaire local opérationnel, la FCPB. Celle-ci s'appuie sur 2 de ses Délégations régionales pour atteindre les objectifs du programme :

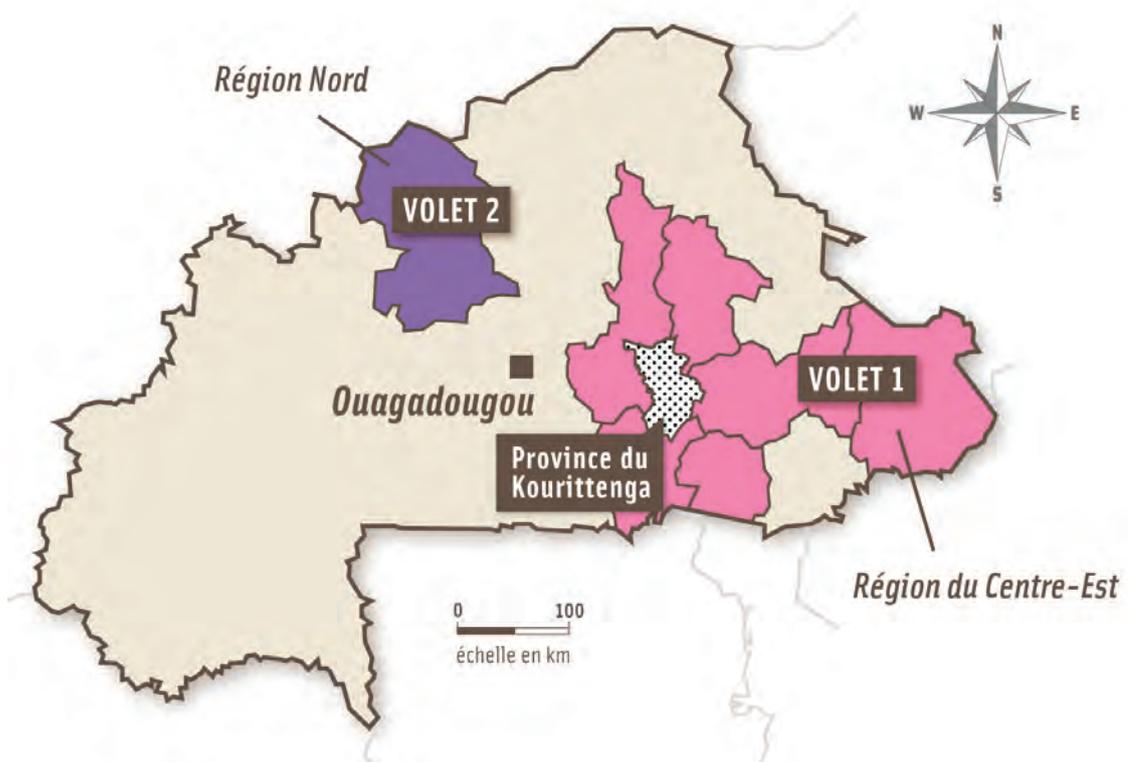
- la DCPE dans le Centre-Est, pour l'objectif de diffusion de 1 000 kits par l'intermédiaire de microcrédits ;
- la DCPN dans le Nord, pour participer à l'élaboration du programme régional d'électrification rurale.

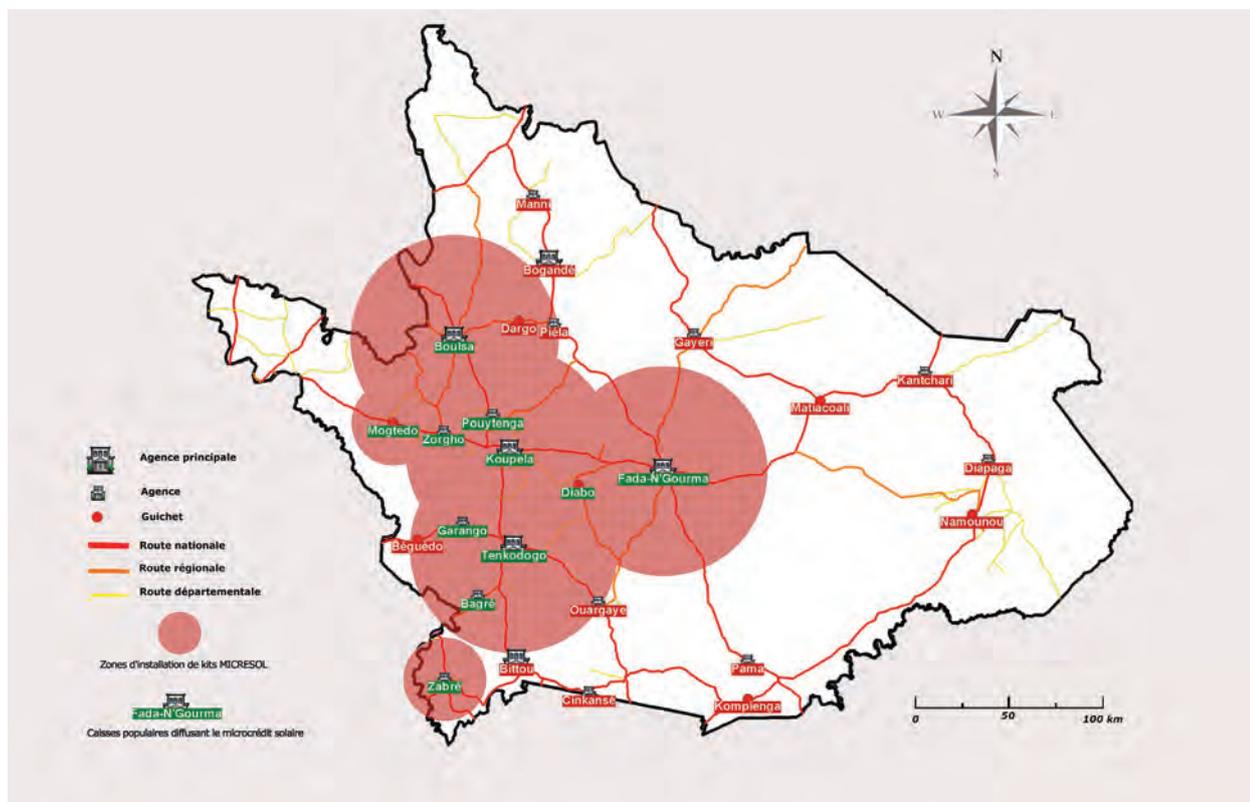
Volet 1 – Diffusion de microcrédits solaires dans la région du Centre-Est

• **Coordination locale des activités**

Compte tenu des nombreuses parties prenantes sur le terrain, un coordinateur local des activités du volet 1 a été recruté fin 2011 pour une durée prévisionnelle d'environ un an et demi. À l'issue de cette prestation, la DCPE organisera elle-même localement les activités de ce volet.

Zones d'intervention du programme Micrésol





• **Définition de la zone de lancement**

Les 11 Caisses populaires les plus dynamiques de la région ont été retenues pour lancer la diffusion du microcrédit solaire. En fonction de l'évolution de la demande des clients potentiels, les autres Caisses pourront être impliquées dans Micrésol au cours des 3 prochaines années.

La zone de lancement a été définie avec l'objectif de permettre au personnel de la DCPE de s'approprier, pas à pas, le produit spécifique qu'est le microcrédit solaire.

• **Élaboration du produit technique**

Concernant la fourniture de kits solaires, la Fondation devra lancer un appel d'offres international début 2013. Une gamme de kits photovoltaïques a donc été élaborée en collaboration avec les partenaires locaux de la Fondation.

Au final, une gamme de 4 kits répondra à deux types d'usages :

- domestiques, pour les besoins des ménages, tels que l'éclairage, la charge de téléphones portables, l'alimentation de TV et/ou radio, etc. ;
- économiques, pour les besoins de petits entrepreneurs ou de groupements de femmes : vidéo-clubs, charge de téléphones portables, coiffeurs, couture...

Par ailleurs, dans le cadre du précédent programme Creden, l'entreprise locale Beta, basée à Koupéla, avait été sélectionnée comme structure en charge de l'installation et de la maintenance des kits. Le retour de cette expérience étant très positif, Beta poursuivra son activité d'installation et de maintenance dans le cadre de Micrésol. Pour atteindre cet objectif, une équipe de techniciens a été recrutée.



Le personnel de la Délégation des Caisses populaires de l'Est est sensibilisé et formé au fonctionnement d'un système solaire photovoltaïque individuel.

Volet 2 – Élaboration d'un programme d'électrification dans la région du Nord

Un programme d'électrification rurale par énergies renouvelables à l'échelle de la région Nord va être élaboré grâce à la méthodologie Noria.

Des couches cartographiques fournissant toutes les informations de base sur la région Nord (contours géographiques, découpage administratif, localisation et population de l'ensemble des villages, etc.) ont été élaborées puis intégrées dans le Système d'information géographique (SIG) de la Fondation.

Fin 2012, la Fondation a fait appel à un bureau d'expertise burkinabè pour mener une étude de contexte dans la région Nord qui permettra l'élaboration de Zones d'intérêt prioritaires.

Bilan et perspectives

En 2012, les activités préparatoires à la diffusion du microcrédit solaire dans le Centre-Est et à l'élaboration d'un programme d'électrification dans le Nord ont été menées.

En 2013, concernant le volet 1, suite à l'appel d'offres international pour la fourniture, la diffusion de kits solaires photovoltaïques par l'intermédiaire de microcrédits va pouvoir démarrer auprès d'acteurs domestiques et économiques des zones rurales et périurbaines de la région du Centre-Est.

Concernant le volet 2, la collecte de données au niveau régional permettra d'identifier des Zones d'intérêt prioritaires. Des enquêtes de terrain seront ensuite réalisées en vue de finaliser un programme régional d'accès à l'électricité.

Zones d'intervention du volet 2 du programme Micrésol



Source : IGN, BNDT 2000 ; BDOT, 2002 Février 2012 BGB Méridien-SARL

Microcrédit solaire Burkina Faso

Acronyme du projet :	Micrésol
Durée action :	4 ans
Période :	Juin 2011 - Mai 2015
Contrat :	FED/2011/264-343 - Commission européenne

Objectifs

- Élaborer un programme d'électrification d'envergure dans une région du Burkina
- Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la région du Centre-Est en faisant appel aux énergies renouvelables
- Capitaliser et diffuser le retour d'expérience pour une réplication à grande échelle dans la province
- Former et sensibiliser les autorités locales à l'électrification décentralisée par énergies renouvelables

Programme de travail

Planification	→ Réalisation d'une étude Noria sur une région du Burkina → Renforcement de la société civile pour faciliter la mise en œuvre de grands programmes
Maîtrise d'ouvrage	→ Appui financier aux Caisses populaires pour la diffusion de kits photovoltaïques à crédit - Formation - Suivi
Capitalisation - Diffusion	→ Analyse et diffusion des impacts du projet → Ateliers et publications pour diffuser le retour d'expérience aux niveaux nationaux et provinciaux → Suivi des réalisations avec des outils de GPS-Nomade et visualisation sur Noria

Acteurs institutionnels

- Ministère de l'Énergie du Burkina Faso
- Région du Centre-Est

Partenariats opérationnels

- Fédération des Caisses populaires du Burkina Faso

Budget

Budget prévisionnel sur 2011-2015	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2011	Budget 2012	Budget prévisionnel 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget prévisionnel 2015
1 245 776	Volet 1 : Crédit Énergie	98 048	175 316	228 998	503 617	239 797
433 806	Volet 2 : Étude Noria Nord	63 140	71 091	130 622	137 709	31 244
1 679 582	Budget contractuel	161 188	246 407	359 620	641 326	271 041
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0
1 679 582	Budget total de l'action	161 188	246 407	359 620	641 326	271 041

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2011-2015	Bailleurs	Produits 2011	Produits 2012	Produits prévisionnels 2013	Produits prévisionnels 2014	Produits prévisionnels 2015
1 245 776	Volet 1 : Crédit Énergie Centre-Est	98 048	175 316	228 998	503 617	239 797
87 500	MEDDE	500	53 000	17 000	10 000	7 000
120 000	Autre				60 000	60 000
180 000	Ademe	70 000	60 000	25 000	25 000	0
775 000	CE	25 000	54 000	185 000	363 000	148 000
83 276	Fondation	2 548	8 316	1 998	45 617	24 797
433 806	Volet 2 : Etude Noria Nord	63 140	71 091	130 622	137 709	31 244
47 875	MEDDE	500	10 000	10 000	27 000	375
300 927	CE	40 000	21 000	119 000	102 000	18 927
85 004	Fondation	22 640	40 091	1 622	8 709	11 942
1 679 582	Produits totaux	161 188	246 407	359 620	641 326	271 041

Répartition en volets d'action

400 170	Planification	63 140	71 091	130 622	137 709	31 244
1 002 964	Maîtrise d'ouvrage	98 048	175 316	218 998	488 617	224 175
	Diffusion	0	0	10 000	15 000	15 622

Décompte des hommes-jour

Période 2011-2015	Hommes-jour	2 011	2 012	Prévisionnel 2013	Prévisionnel 2014	Prévisionnel 2015
421	Volet 1	107	138	61	91	24
13	YBC	2	4	1	4	2
97	YM	27	35	15	15	5
105	NG	27	33	15	27	3
168	SH	45	58	20	35	10
19	INH expert junior	3	4	5	5	2
19	ND	3	4	5	5	2
391	Volet 2	66	69	128	97	31
20	YBC	6	4	6	3	1
83	YM	16	18	30	18	1
95	NG	27	20	30	17	1
152	SH	11	22	50	45	24
18	INH expert junior	3		6	7	2
21	ND	3	3	6	7	2
	InH expert senior		2			
812	Total	173	207	189	188	55

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2012

2 • Électricité verte au Burkina Faso

Le programme “Électricité verte au Burkina Faso” a vu le jour fin 2010. Il fait suite à deux expériences pilotes menées dans les localités de Tensobentenga et Bougretenga ainsi qu’à une étude Noria réalisée dans la province du Kourittenga. Ce programme d’électrification par kits solaires photovoltaïques vise l’amélioration des conditions de vie dans 6 localités de la province.

La proximité géographique des localités ciblées a permis à la Fondation d’impliquer un entrepreneur privé local, qui sera en charge de l’exploitation des équipements électriques. L’année 2012 a été consacrée aux travaux liés aux premières installations, à la sensibilisation des populations concernées et à la mise en place de la grille tarifaire. Les premières installations verront le jour en mai 2013 et se poursuivront jusqu’en 2015, avec au final 500 abonnés visés.



Partenaires financiers

Ministère de l’Écologie, du Développement durable et de l’Énergie, Fondation Macif, Fondation Caritas, EDF, GDF SUEZ, Fondation Énergies pour le Monde.

privée bénéficiant d’une expérience significative en solaire photovoltaïque et dans la mise en œuvre de projets de développement local, implantée à Koupéla, chef-lieu de la province.

Présentation du programme

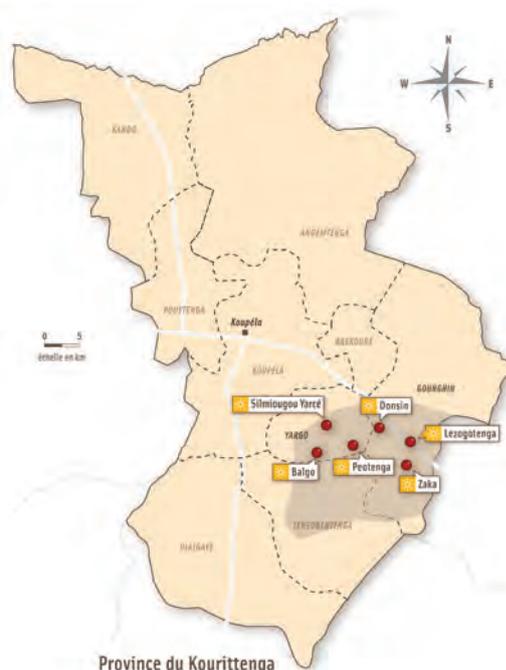
Démarré fin 2010, et couvrant la période 2010-2015, “Électricité verte au Burkina Faso” vise l’électrification d’un groupe de 6 villages de la province du Kourittenga par systèmes solaires photovoltaïques individuels. Ce programme s’appuie sur l’expérience des opérations pilotes de Tensobentenga et Bougretenga mais aussi sur les résultats de l’étude Noria menée dans la province du Kourittenga en 2008-2009.

Pour la première fois au Burkina Faso, un programme permet à la Fondation de mettre en œuvre un projet de grande envergure issue d’une étude Noria.

Le programme réunit les partenaires locaux suivants :

- les autorités nationales et locales, pour la mise en conformité du programme avec la politique burkinabè, à travers :
- la Direction générale de l’énergie (DGE) ;
- le Fonds de développement de l’électrification (FDE) ;
- le Haut-Commissariat de la province du Kourittenga et les élus locaux de la zone concernée ;
- un fournisseur local, K&K International, pour la fourniture, le transport sur site et l’installation des équipements électriques solaires, sélectionné suite à un appel d’offres lancé sur le marché burkinabè ;
- un opérateur-exploitant local, Beta, petite structure

Zone d’intervention du programme Électricité verte au Burkina Faso



Objectifs généraux du programme

- Contribuer à la réduction de la pauvreté dans 6 localités de la province du Kourittenga.
- Satisfaire la demande de la population rurale d'accéder à l'électricité.
- Accompagner l'exploitant et les acteurs locaux.

Résumé 2012

- Les travaux préparatoires aux premières installations ont été menés en collaboration avec le futur exploitant Beta.
- Le ministre de l'Énergie burkinabè a délivré à Beta l'autorisation d'exploiter les équipements.

Activités menées en 2012

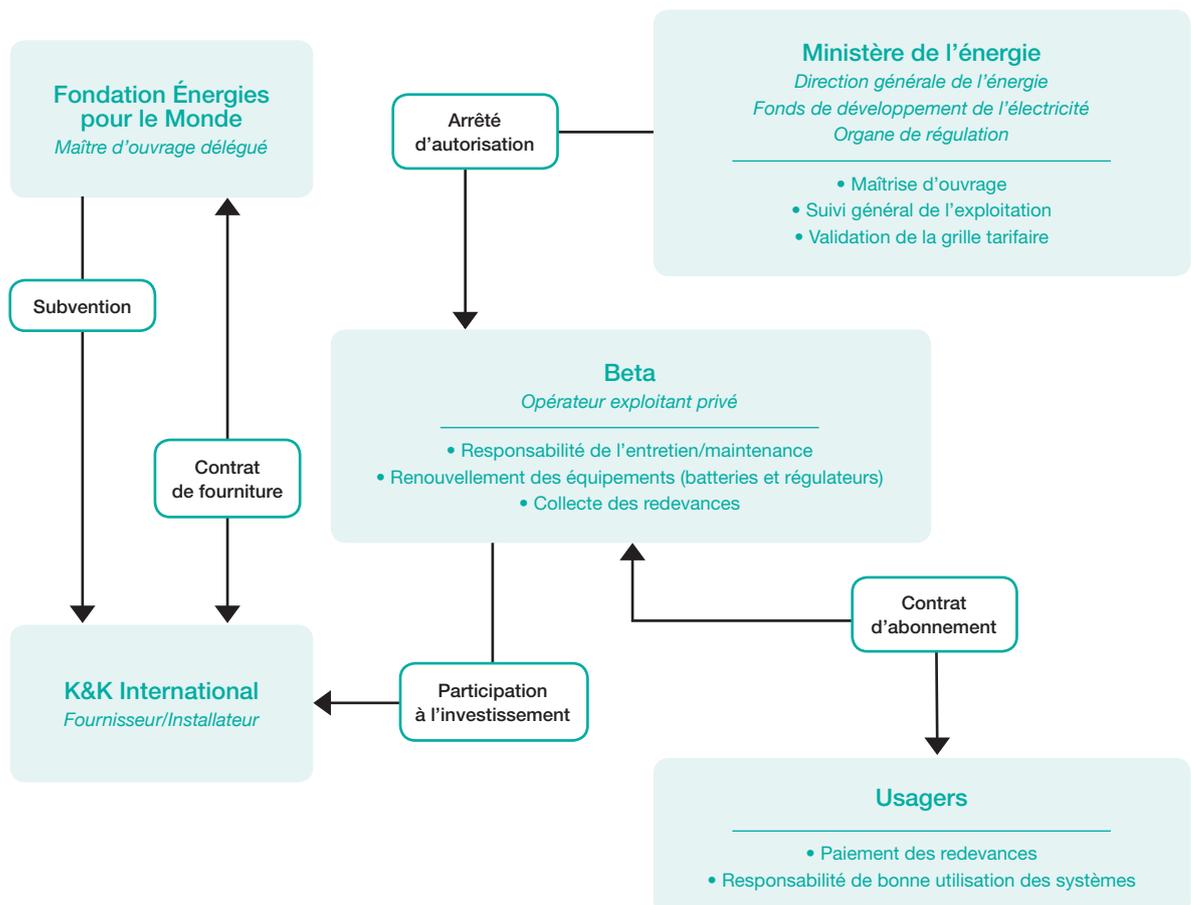
Montage financier, schéma d'exécution et phasage des installations de kits

Le schéma d'exécution du programme, indiquant le rôle et les liens entre les différentes parties prenantes, a été élaboré.

La Fondation installera des kits par phases successives afin de :

- respecter le rythme d'inscription des futurs usagers qui dépend de facteurs économiques, sociaux et saisonniers ;
- permettre à l'exploitant local d'organiser en interne la gestion des systèmes installés.

Schéma d'exploitation pour la mise en œuvre du programme Électricité verte



6 localités	Nombre de kits à installer				
	30 Wc	50 Wc	75 Wc	130 Wc	Total
Peotenga, Silmiougou, Lezogotenga, Zaka, Donsin & Balgo					
Phase 1 – Mars 2013	65	10	5	0	80
Phase 2 - Mai 2013	150	15	15	1	181
Phase 3 – Fin 2013	150	15	15	1	181
Phase 4 - 2014	92	7	12	0	111
Total	457	47	47	2	553

Élaboration de la grille tarifaire et souscription des premiers abonnés

À partir de l'analyse des capacités de paiement et des niveaux de services proposés, une grille tarifaire a été élaborée. Elle comprend deux volets :

- les frais de raccordement ;
- le paiement de la consommation électrique.

Ainsi, 80 usagers potentiels répartis sur 4 villages ont souscrit des abonnements. La première phase d'installation est prévue pour mai 2013.

Sensibilisation et information

Mi-2012, un atelier d'information s'est tenu à Koupéla et a réuni :

- des représentants du Fonds de développement de l'électrification ;
- le personnel de Beta ;
- les membres du bureau d'accompagnement Sinco ;
- des représentants du haut-commissariat de la province du Kourittenga ;
- les élus locaux et les représentants des communes et localités concernées ;

- deux membres de la Fondation Énergies pour le Monde.

Cet atelier a permis de :

- informer les participants sur le prochain lancement effectif du projet ;
- rappeler les points essentiels concernant le programme, la solution technique et les modalités d'exploitation ;
- introduire officiellement Beta, futur exploitant des systèmes ;
- présenter la grille tarifaire définitive correspondant aux niveaux de service électrique proposés.

Les participants ont réitéré leur intérêt et manifesté leur impatience pour un démarrage effectif des installations.

Mise en place des équipes opérationnelles de Beta

Deux équipes opérationnelles ont été mises à disposition du projet par Beta :

- une équipe au siège de l'entreprise, à Koupéla, composée d'un responsable d'exploitation en charge de la gestion des abonnements, d'un ges-

Grille tarifaire pour l'accès au service de l'électricité des usagers

Tarification prévisionnelle (en €)		Frais de raccordement	Redevance mensuelle
Usages domestiques	Service 1 domestique 30 Wc	23	3
	Service 2 domestique 50 Wc	45	5,8
	Service 3 domestique 75 Wc	69	9,1
Usages sociaux	Service 2 école 50 Wc	15	5,8
	Service 1 culte 30 Wc		3
Usages économiques	Service 1 boutique 30 Wc	23	3
	Service 4 vidéoclub 130 Wc	91	15



Habitat traditionnel de la zone du Kourittenga.

tionnaire comptable et d'un technicien principal, en charge du suivi de l'entretien et de la maintenance ;
- une équipe relais dans chacune des 4 premières localités, composée d'un chargé de recouvrement et d'un technicien.

Élaboration du business plan prévisionnel de Beta

Sur la base de différentes hypothèses d'investissement et d'exploitation, un compte de résultat et une trésorerie prévisionnels sur 10 ans ont été élaborés :

- le compte de résultat fait apparaître un résultat net d'exploitation positif et une marge moyenne de l'ordre de 10 %. Dans ce contexte, Beta sera en mesure d'accroître le nombre d'abonnés ou de faire face à d'éventuels aléas ;
- la trésorerie fait apparaître que Beta est en mesure de prendre en charge le renouvellement du matériel, gage de pérennité de l'électrification des localités visées.

Le montage proposé démontre la viabilité financière de l'opération.

Autorisation ministérielle d'exploiter les systèmes solaires à installer accordée à Beta

Le dossier de demande d'autorisation, comportant une série de documents dont un dossier technique et le plan d'affaires prévisionnel, a été élaboré conjointe-

ment par la Fondation et Beta, puis remis au ministre de l'Énergie.

L'arrêté d'autorisation d'exploiter par Beta a été signé et délivré par le ministre. Il s'agit de la première expérience burkinabè autorisant un opérateur local privé à exploiter des systèmes solaires sur une grappe de localités.

Développement d'activités économiques grâce au nouvel accès à l'électricité

Afin de dynamiser le développement des localités qui vont être électrifiées, une étude du potentiel de développement d'activités économiques grâce à l'utilisation de kits solaires photovoltaïques a été lancée en 2012. L'objectif est de réaliser des études de faisabilité et d'élaborer les business plans prévisionnels des principaux projets de développement d'activités génératrices de revenus.

Étude de situation initiale permettant la mesure d'impacts

Une fois les localités électrifiées, des études d'impacts vont être menées sur les conditions de vie domestiques, sociales et économiques.

Une étude de situation initiale avant électrification a été menée dans 4 premières localités. Elle a notamment permis de renseigner la grille d'indicateurs d'impacts avec des valeurs de référence.

Bilan et perspectives

Au Burkina Faso, le projet Électricité verte est novateur. C'est la première fois :

- qu'un groupe de villages est électrifié par solution solaire décentralisée ;
- que le ministre de l'Énergie délivre un arrêté d'autorisation à un opérateur privé burkinabè, pour une exploitation d'équipements financés par des bailleurs extérieurs et le FDE ;
- que la propriété d'équipements financés selon un tel montage revient à l'État.

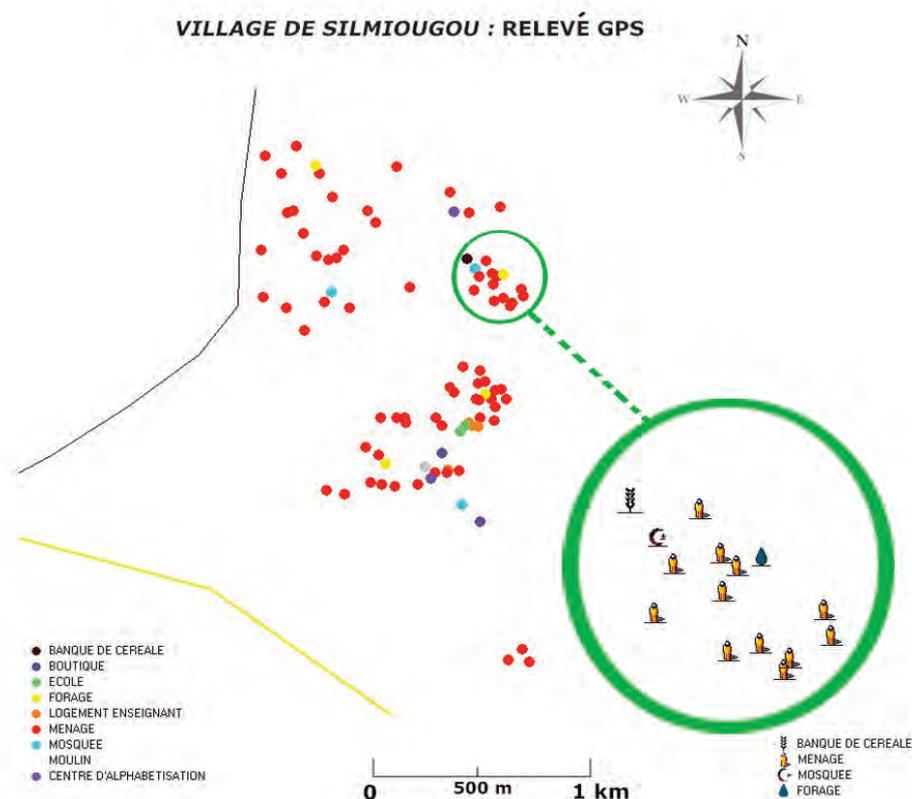
Dans ce contexte, l'obtention des documents institutionnels a été plus longue qu'initialement prévu. Cependant, l'avancement des différentes activités, à fin 2012, prévoit une première phase d'installation en mai 2013, suivie rapidement de nouvelles phases de réalisation jusqu'à l'atteinte des objectifs visés.

Cartographie du programme

Afin de faciliter les installations puis l'exploitation des systèmes solaires par Beta dans les 6 localités visées, la Fondation a élaboré une cartographie du programme "Électricité verte au Burkina Faso", utilisable dans son Système d'information géographique (SIG).

Pour 4 premiers villages du programme, l'ensemble des ménages, des infrastructures sociales et des activités économiques a été géolocalisé sur le terrain, puis cartographié au sein du SIG de la Fondation.

Cartographie du programme – L'exemple d'une localité



2012

Électricité verte au Burkina Faso

Acronyme du projet :	ELVERBF	DESCRIPTION DE L'ACTION
Durée action :	6 ans	
Période :	2010 - 2015	
Zone géographique :	Burkina Faso	
Objectifs		
→ Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la région cible → Réaliser un programme d'envergure provinciale issu d'études Noria avec l'électrification de 6 villages par systèmes solaires photovoltaïques → Accompagner exploitants et acteurs locaux		
Programme de travail		
Maîtrise d'ouvrage	→ Électrification de 6 villages par systèmes photovoltaïques individuels → Mise en place d'indicateurs de suivi d'impacts	
Capitalisation - Diffusion	→ Diffusion des résultats de l'action via des brochures et l'organisation d'ateliers d'échange	
Acteurs institutionnels		
→ Ministère de l'Énergie du Burkina Faso → Haut-Commissariat du Kourittenga		

Budget							
Budget prévisionnel sur 2010-2015	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget prévisionnel 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget prévisionnel 2015
1 076 502	Budget Contractuel	35 865	229 959	159 253	225 000	303 254	123 171
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0
1 076 502	Budget total de l'action	35 865	229 959	159 253	225 000	303 254	88 171

Produits bailleurs							
Répartition globale des cofinancements sur 2010-2015	Bailleurs	Produits 2010	Produits 2011	Produits 2012	Produits prévisionnels 2013	Produits prévisionnels 2014	Produits prévisionnels 2015
75 000	Fondation Macif	0	25 000	25 000	25 000		
215 000	Autre bailleur	0	0			115 000	100 000
150 000	MEDDE	11 222	69 000	46 000	20 000	3 778	0
90 000	EDF	0	0	0	40 000	50 000	0
150 000	Fondation Caritas	0	50 000	50 000	50 000		
170 000	GDF SUEZ		50 000		50 000	70 000	0
226 502	Dons	24 643	35 959	38 253	40 000	64 476	23 171
1 076 502	Produits totaux	35 865	229 959	159 253	225 000	303 254	123 171

Répartition en volets d'action							
15 000	Planification	15 000	0	0	0	0	0
886 617	Maîtrise d'ouvrage	15 000	202 364	159 253	200 000	280 000	30 000
174 885	Diffusion	5 865	27 595	0	25 000	23 254	93 171

Décompte des hommes-jour							
Période 2010-2015	Hommes-jour	2010	2011	2012	2013	2014	2015
30	YBC	4	7	8	6	3	2
162	YM	14	48	40	35	15	10
185	NG	10	65	25	40	30	15
0	SD						
15	EM	15					
422	SH		67	100	90	105	60
6	ND	1	1	1	1	1	1
19	InH exp	8	2	3	2	2	2
839	Total	52	190	177	174	156	90

2012

3 • Énergie Solidarité Sénégal 2

Lancé fin 2008, le programme Énergie Solidarité Sénégal 2 vise un changement d'échelle des projets d'accès à l'électricité en Basse-Casamance. L'installation de 150 systèmes photovoltaïques dans 8 villages de la commune rurale de Ouonck constitue la première étape d'une nouvelle dynamique. 2012 a été une année de consolidation du projet avec le renforcement des compétences et l'accompagnement des équipes en charge de la gestion des systèmes installés. L'objectif de la Fondation étant l'extension de ce programme d'électrification sur 40 villages de la région, une recherche de partenaires est actuellement en cours.



Partenaires financiers

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, EDF, Fondation Macif, Fondation Poweo, Demeter Partners, Fondation Énergies pour le Monde.

- Réceptions techniques des équipements.
- Mesure des impacts liés à l'électrification.

Présentation du programme

Lancé fin 2008 et couvrant la période 2008-2013, le programme Énergie Solidarité Sénégal 2 comprend 3 volets d'action :

- planification d'électrification rurale au niveau régional par énergies renouvelables ;
- réalisation d'une opération d'accès à l'électricité à l'échelle d'un ensemble de villages d'une commune rurale et suivi de ses impacts ;
- diffusion des résultats par ateliers et publications.

Objectifs généraux du programme

- Accroître la disponibilité de l'énergie électrique en Basse-Casamance.
- Mettre en œuvre une méthodologie de planification énergétique favorisant le changement d'échelle.
- Accompagner les exploitants et les acteurs locaux.

Résumé 2012

- Promotion du programme d'électrification rurale par énergie solaire concernant 40 villages de Basse-Casamance auprès de partenaires financiers et techniques.
- Poursuite de l'accompagnement et de la formation de l'équipe de gestion des systèmes solaires installés à Ouonck.
- Gestion de l'impact des élections présidentielles dans la région.

Activités menées en 2012

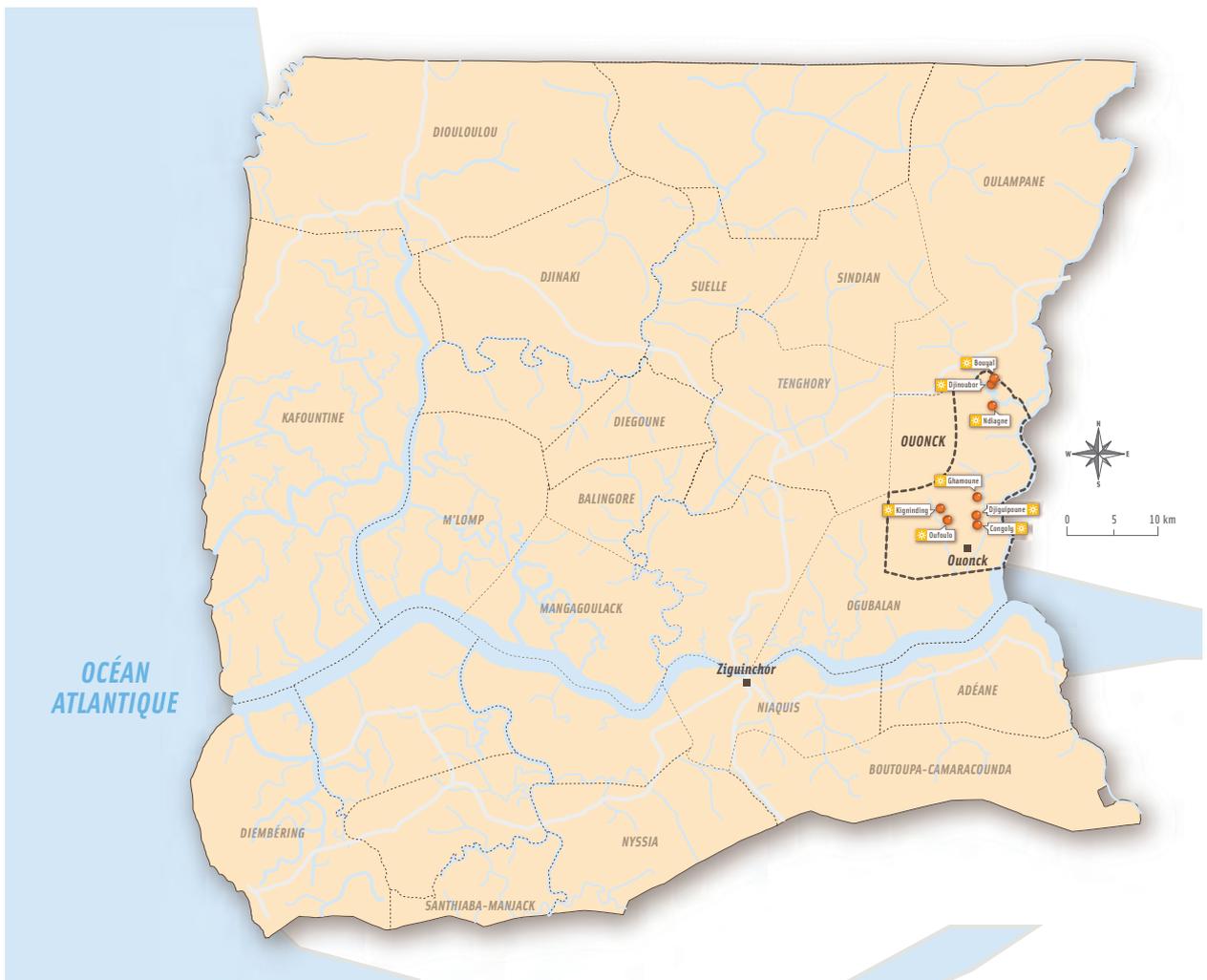
Volet 1 : Élaboration du programme "Électricité verte pour 35 000 ruraux au Sénégal" en Casamance

• Recherche de partenaires techniques et financiers

En 2011, la Fondation a commencé à promouvoir le programme visant environ 35 000 bénéficiaires, validé par les institutions locales, régionales et nationales.

Lors d'un déplacement sur site en fin d'année 2012, la Fondation a soumis la brochure de présentation du programme au nouveau directeur de l'Agence sénégalaise d'électrification rurale ainsi qu'au directeur de l'Agence régionale de développement.

L'électrification des 8 villages de la commune de Ouonck constitue une première étape du programme. Le retour d'expérience sera valorisé pour la mise en œuvre des phases ultérieures.



Localisation des 8 villages de la commune rurale de Ouonck électrifiés dans le cadre du programme, dans la région de Basse-Casamance (Sénégal).

Volet 2 : Réalisation d'une opération dans 8 villages de Ouonck

- **Réceptions techniques des équipements et sensibilisation de la population sur un usage rationnel des systèmes photovoltaïques individuels**

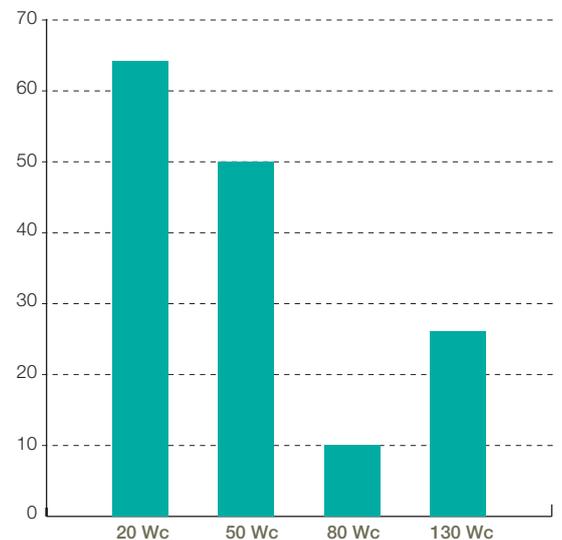
Suite à l'installation, en deux phases, de systèmes photovoltaïques, deux réceptions techniques définitives ont eu lieu environ un an après leur mise en service. La première, début 2012 pour les 94 kits de la phase 1, la deuxième en fin d'année pour les 56 kits de la phase 2.

Pendant la réception technique définitive des systèmes, une usure prématurée des batteries installées lors de la 1^{ère} phase a été constatée, notamment sur les services S1 (les moins puissants, 20 Wc) et S4 (les plus puissants, 130 Wc).

Pour anticiper le remplacement prochain des batteries et améliorer la conception des systèmes à installer ultérieurement, la Fondation a mené les actions suivantes :

Répartition des 150 kits installés à Ouonck selon leur puissance

Nombre d'abonnés



- analyse précise des réglages des régulateurs et onduleurs ;
- analyse des caractéristiques et performances des batteries utilisées ;
- sensibilisation des abonnés pour un usage rationnel de l'énergie.

• **Gestion d'un contexte sociopolitique tendu**

Début 2012, la conjoncture politique, sociale et économique s'est dégradée :

- la sécheresse qui a sévi en 2011 a fortement affecté la situation alimentaire et les revenus des populations ;
- les campagnes pour l'élection présidentielle de mars 2012 ont ravivé les rivalités des deux principaux camps politiques et déstabilisé la cohésion sociale, au sein même de la commune rurale de Ouonck.

Ce contexte difficile a entraîné une dégradation des taux de recouvrement et a requis l'intervention du CGESO (Comité de gestion énergie solaire de Ouonck), appuyée par la Fondation et le consultant local.

Pour rétablir une situation saine, la Fondation a concentré ses efforts sur la mise en place d'un vaste plan de communication et de sensibilisation. Une campagne incitant les abonnés des 8 villages à payer leur redevance, des réunions plénières et des visites individuelles menées par le comité de gestion ont permis de clarifier les messages. Suite à ces initiatives les usagers ont commencé à rembourser leurs arriérés.

Fin 2012, la Fondation a organisé un atelier d'échanges à Ouonck en présence de plus de 120 personnes pour appuyer et renforcer le CGESO dans la gestion de cette situation. L'association des consommateurs



Une jeune femme rechargeant son téléphone portable à domicile.

Scénario d'utilisation raisonnée des systèmes et tarif mensuel facturé

Types d'abonnement	Applications	Tarif mensuel
Service 1 (20Wc)	2 lampes (3 h/jour) 1 veilleuse (7 h/jour) 1 chargeur de téléphone portable (1,5 h/jour) 1 radio K7 (1 h/jour)	3 €
Service 2 (50 Wc)	3 lampes (3 h/jour) 1 veilleuse (7 h/jour) 2 chargeurs de téléphone portable (1,5 h/jour) 2 radios K7 (1,5 h/jour) ou 1 TV N&B (1 h/jour)	5,70 €
Service 3 (80 Wc)	4 lampes (3 h/jour) 1 veilleuse (7 h/jour) 2 chargeurs de téléphone portable (1,5 h/jour) 1 radio K7 (2 h/jour) 1 TV couleur (1,5 h/jour)	11,20 €
Service 4 (130 Wc)	5 lampes (3 h/jour) 1 veilleuse (7 h/jour) 2 chargeurs de téléphone portable (1,5 h/jour) 1 radio K7 (2 h/jour) 1 TV couleur & DVD (2 h/jour)	16,60 €

et le CGESO collaborent désormais pour assurer la pérennité du projet. Ce rapprochement signe le retour d'une certaine cohésion sociale au sein de la communauté rurale de Ouonck.

• Accompagnement de l'exploitant local des infrastructures

2012 a été une année de transition et de renforcement du programme avant les phases ultérieures.

Durant le premier semestre de l'année 2012, les consultants locaux, CIDS puis FAC, ont poursuivi leurs interventions pour le renforcement des compétences et l'appui à l'exploitation des membres du CGESO pour favoriser leur autonomie.

En parallèle, la société Faye Solaires, basée à Ziguinchor, a dispensé une formation théorique et pratique aux 5 techniciens locaux employés par le CGESO.

Fin 2012, le CGESO est opérationnel et assure l'exploitation de l'ensemble des infrastructures.

• 1^{re} étude d'impacts liés à l'électrification

Une analyse de la situation initiale dans les 8 villages cibles de Ouonck a été réalisée en 2010 selon une grille d'indicateurs comprenant : la réduction de la pauvreté, l'éducation, l'égalité des genres, la santé, l'environnement, la sécurité, le développement économique, l'accès à l'information, etc.

Suite à l'approfondissement de la méthodologie d'analyse d'impacts en 2011, des enquêtes de terrain ont été organisées début 2012. Un an après la

mise en service de leur système, un échantillon représentatif de bénéficiaires de la première phase d'installation a été interrogé (au total, 94 personnes).

Résultat : 94 % des abonnés témoignent d'une amélioration notoire de leur qualité de vie.

Bilan et perspectives

2012 a été une année de consolidation du projet avant son extension à de nouveaux abonnés. Elle a été marquée par :

- un renforcement des compétences des membres du comité de gestion local dans la conduite des recouvrements et de la maîtrise de l'énergie ;
- la formation à l'installation et au démontage des systèmes ;
- la réalisation d'une étude d'impacts liés à l'électrification confirmant l'amélioration des conditions de vie des abonnés.

La Fondation poursuivra l'électrification par systèmes photovoltaïques dans les 8 villages cibles de la commune rurale de Ouonck et l'appui au comité de gestion local lui permettra de renforcer ses bases afin qu'il devienne totalement autonome et professionnel en fin de programme.

Les enseignements tirés cette année (maîtrise de la consommation, adaptation de composants et gestion d'un contexte sociopolitique défavorable) seront capitalisés et largement valorisés dans la promotion du programme "Électricité verte pour 35 000 ruraux au Sénégal".



L'entretien des modules par les villageois pérennise le bon fonctionnement des installations.

Principaux résultats de l'étude d'impacts liés à l'électricité

Réduction de la pauvreté et de la faim	73 %	des ménages ont réduit leurs dépenses en énergie, permettant de redistribuer le budget à d'autres finalités (nourriture, santé, éducation et information)
Amélioration de l'éducation	96 %	des parents pensent que l'étude des enfants à la maison est facilitée
	93 %	des familles témoignent d'une amélioration du taux de réussite scolaire
Amélioration de l'accès à la communication et à l'information	73 %	des ménages ont un meilleur accès à l'information (radio et TV notamment)
	80 %	des ménages rechargent facilement leur téléphone portable
Amélioration du sentiment de sécurité	100 %	des ménages ont un meilleur sentiment de sécurité vis-à-vis des animaux et insectes
	44 %	des ménages se sentent plus en sécurité face aux vols
	40 %	des ménages se sentent protégés contre les agressions
Développement du village	87 %	des habitants bénéficient d'un meilleur cadre de vie
	33 %	des habitants reconnaissent une augmentation du nombre de fêtes, cérémonies religieuses ou soirées dansantes, éléments d'une vie sociale harmonieuse
	55 %	des personnes ressources enquêtées pensent que l'électrification a changé les activités quotidiennes des habitants par un développement du type d'activités socioculturelles, associé à la meilleure rentabilité dans le travail et la modernisation des méthodes et outils de travail

2012

Énergie Solidarité Sénégal 2

Acronyme du projet :	ESSEN 2
Durée action :	6 ans
Période :	Décembre 2008 - Décembre 2014
Zone géographique :	Sénégal

Objectifs

- Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans la région cible
- Mettre en œuvre une méthodologie de planification énergétique pour favoriser le changement d'échelle
- Accompagner exploitants et acteurs locaux

Programme de travail

Planification	→ Élaboration d'un programme d'électrification régional à partir d'énergies renouvelables → Recherche de financements et appui à la mise en œuvre
Maîtrise d'ouvrage	→ Réalisation d'une opération pilote innovante d'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables dans la région cible → Mise en place d'indicateurs de suivi d'impacts
Capitalisation - Diffusion	→ Diffusion des résultats de l'action via des brochures et l'organisation d'ateliers d'échange

Partenariats locaux institutionnels

- Direction de l'Énergie
- Agence sénégalaise d'électrification rurale

Partenariats opérationnels

- Conseil régional de Ziguinchor
- Agence régionale de développement

Budget

Budget de l'action sur 2008-2014	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget prévisionnel 2013	Budget prévisionnel 2014
926 345	Budget contractuel	1 908	133 456	203 792	170 044	132 145	195 000	108 500
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0	0	0
926 345	Budget total de l'action	1 908	133 456	203 792	170 044	132 145	195 000	90 000

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2008-2014	Bailleurs	Produits 2008	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011	Produits 2012	Produits prévisionnels 2013	Produits prévisionnels 2014
70 000	Fondation Poweo	0	0	10 000	20 000	20 000	20 000	0
215 000	EDF	0	15 000	60 000	60 000		30 000	50 000
150 000	MEDDE	2 000	71 500	54 000	22 500	0	0	
125 000	Fondation Macif			50 000	25 000	25 000	25 000	
30 000	Demeter Partners	0	0	0		10 000	10 000	10 000
60 000	Synergie solaire	0	0	0			50 000	10 000
0	Autre	0	0	0		0	0	0
276 345	Dons	-92	46 956	29 792	42 544	77 145	60 000	20 000
926 345	Produits totaux	1 908	133 456	203 792	170 044	132 145	195 000	90 000

Répartition en volets d'action

241 908	Planification	1 908	90 000	100 000	40 000	10 000	0	
455 000	Maîtrise d'ouvrage	0	10 000	85 000	120 000	120 000	60 000	60 000
230 987	Diffusion	0	33 456	18 792	10 044	2 145	118 050	48 500

Décompte des hommes-jour

Période 2008-2014	Hommes-jour	2008	2009	2010	2011	2012	Prévisionnel 2013	Prévisionnel 2014
24	YBC		1	8	4	6	4	1
83	YM	1	22	16	10	14	14	6
118	NG	2	41	34	10	6	15	10
250	AC	0	0	0	0	40	120	90
95	SD		24		41	30		
101	EM		7	70	24			
4	CD		2	2	0			
10	ND		2	2	2	2	2	
9	InH expert junior				3	3	3	
694	Total	3	99	132	94	101	158	107

DESCRIPTION DE L'ACTION

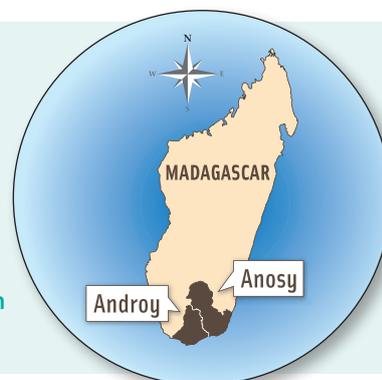
MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2012

4 • Facilité Madagascar (Facimada)

Dans le cadre du programme Facilité Madagascar, plus de 6 000 personnes ont désormais accès à l'électricité dans deux localités situées à l'extrême sud de l'île. Depuis 2 ans, à Ambondro, deux éoliennes de 6 kW chacune sont raccordées au réseau local de distribution d'électricité. Dans la commune d'Analapatsy, 78 kits solaires photovoltaïques ont été mis en service en 2011. Afin d'assurer la pérennité du service, des actions d'accompagnement et de formation des opérateurs locaux ont été poursuivies jusqu'en décembre 2012, date de fin du programme.



Partenaires financiers

Commission européenne (DG AidCO), Ademe, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Total, EDF, Fondation Énergies pour le Monde.

- Accompagnement de l'exploitant des 78 systèmes solaires photovoltaïques installés à Analapatsy.
- Retour d'expérience du projet.

Présentation du programme

Le programme Facilité Madagascar (Facimada) est issu des résultats de l'étude Noria menée préalablement dans le sud de Madagascar. Démarré en 2008, il s'est achevé en décembre 2012 en ayant atteint ses objectifs.

Le programme a permis l'électrification de 2 localités dans l'extrême sud de Madagascar en faisant appel aux gisements d'énergie locaux : le vent et le soleil. Il a bénéficié de l'étroite coopération du ministère de l'Énergie de Madagascar et d'un partenariat local avec WWF Madagascar, en charge de l'appui à la création d'activités économiques suite à l'arrivée de l'électricité.

Objectifs généraux du programme

- l'électrification des communes d'Ambondro et Analapatsy dans les régions d'Androy et Anosy ;
- la mise en place de schémas d'exploitation opérationnels ;
- le développement d'activités économiques bénéficiant de l'électricité ;
- la capitalisation des résultats et expériences, pour leur réplication.

Résumé 2012

- Accompagnement de l'exploitant de l'infrastructure électrique installée à Ambondro.



L'arrivée de l'électricité sur la commune d'Analapatsy il y a plus d'un an a dynamisé la localité et amélioré les conditions de vie de la population.



Pour s'assurer de la capacité réelle des 2 éoliennes de 6 kW couplées à un réseau de distribution à Ambondro, les raccordements d'abonnés ont été progressifs. Aujourd'hui, 90 ménages, infrastructures de service public et entrepreneurs bénéficient des services de l'électricité.

Activités menées en 2012

Volet 1 : Accompagnement de l'opérateur à Ambondro

• **Suivi technique de l'infrastructure électrique**

La commune rurale d'Ambondro a été électrifiée avec 2 éoliennes de 6 kW et un réseau de distribution électrique d'environ 3 km. Mis en service fin octobre 2010, il dessert à ce jour 90 abonnés domestiques, sociaux et économiques.

L'année 2012 a permis de démontrer les compétences de l'exploitant local, ASA, en charge de la maintenance de premier niveau sur les aérogénérateurs et de l'entretien régulier du réseau de distribution. Pour les opérations de maintenance plus complexes, l'ASA a établi un contrat en coopérant avec le relais local du fournisseur.

En période de vent fort et intermédiaire, le système fonctionne entre 10 et 16 heures par jour. Pendant les mois de vent faible, en juin et juillet, le service minimum garanti est de 5 heures par jour. Ce rythme permet aux usagers domestiques et économiques de maintenir une source d'électricité pour des usages prioritaires.

En 2012, grâce à l'amélioration du niveau de compréhension des techniciens locaux, une gestion plus fine du service adaptée aux conditions de vent a été mise en place pour optimiser la durée du service. Cette évolution permet de profiter des excédents d'énergie notamment entre les mois d'août et mars.

Afin d'accroître le nombre d'abonnés dans la commune d'Ambondro en 2013, la Fondation a répondu au concours lancé par la société française Soitec et a

été retenue. Le partenariat technique et financier avec Soitec permettra d'adjoindre 2 générateurs solaires photovoltaïques à concentration au système existant. L'exploitation des 2 gisements complémentaires - éolien et solaire - permettra de lisser la production électrique tout au long de l'année, que ce soit pendant les périodes de vent faible ou de moindre ensoleillement.

• **Formation en gestion, technique, comptabilité de l'exploitant**

L'accompagnement de l'association locale ASA, exploitant de l'infrastructure électrique, s'est poursuivi pour assurer son autonomie complète. Il a visé particulièrement les volets financiers, commerciaux et administratifs de l'exploitation.

Le bon recouvrement des redevances mensuelles des abonnés et l'extension du nombre d'abonnés ont permis à l'ASA d'augmenter ses recettes en 2012. Ceci vient confirmer sa capacité à épargner pour les futurs frais de maintenance. La gestion rigoureuse des comptes de l'exploitation montre l'efficacité du travail mené par l'association sous la supervision du consultant, le cabinet Mihiratra.

Le profil des abonnés, analysé courant 2012, a permis de constater que le premier niveau de souscription correspondant à des consommations mensuelles inférieures à 6 kWh n'était que très marginalement choisi par les clients. Aussi, l'ASA a-t-elle réduit les frais de branchement associés. Cette disposition a répondu à une attente forte puisque 17 ménages aux revenus les plus modestes ont souscrit cet abonnement.

Quelques facteurs de succès dans la réalisation du programme Facilité Madagascar

Éléments de mise en œuvre

- Compréhension et acceptation des options de base par la population et ses représentants
- Partenariat étroit avec les institutionnels à Madagascar en charge de l'électrification
- Coordination efficace des prestataires et partenaires malgaches pour la réalisation des activités de terrain

Mise en place de l'exploitation locale

- Un exploitant qui s'engage pleinement et acquiert de la compétence
- Un suivi régulier dans les premières années d'exploitation
- Un taux de recouvrement des redevances maximums, selon une tarification couvrant les charges de l'exploitant et permettant de constituer une épargne

Aspects techniques

- Des équipements et des prestations d'installations, réceptions et formations professionnelles de qualité
- Un représentant du fournisseur à proximité des localités électrifiées

Volet 2 : Accompagnement de l'opérateur à Analapatsy

• Suivi technique de l'exploitation

Fin 2011, 78 systèmes solaires photovoltaïques individuels, d'une puissance de 44 à 240 Wc, ont été mis en service dans la commune d'Analapatsy. Ils permettent l'accès aux services de l'électricité de 65 abonnés domestiques, 3 entrepreneurs locaux, le centre de santé, la mairie et les lieux de culte. 3 lampadaires solaires publics ont aussi été installés pour améliorer la sécurité.

L'année 2012 a permis de compléter la formation pratique de l'association exploitante, AMA, lors de la première année de mise en service. Les techniciens locaux ont acquis un niveau suffisant pour le suivi des usagers, l'entretien de base des systèmes et la réparation des pannes courantes. Pour la maintenance plus complexe hors garantie ou pour l'approvisionnement de pièces de rechange, l'association se rapprochera d'un électricien compétent situé à proximité de la localité.

Fin 2012, la réception technique définitive sur site des équipements, un an après leur installation, a permis de valider leur bon fonctionnement et l'efficacité du mode d'exploitation.

• Formation en gestion financière et commerciale de l'exploitant

L'AMA a assuré en 2012 des campagnes d'information et de sensibilisation des abonnés sur le fonctionnement de leur système et les consignes d'utilisation des récepteurs dont le respect est essentiel pour la pérennité du service électrique.

Les outils comptables et financiers de l'exploitation ont été rigoureusement mis en pratique par les gestionnaires de l'AMA, avec l'appui du cabinet Mihiratra : cahier de recouvrement, livre du compte courant et du compte épargne, factures et reçus de paiement, etc.

Pour compléter la version papier des outils et améliorer l'efficacité et la rigueur dans sa gestion, l'AMA a bénéficié de formations à l'informatique par le cabinet Mihiratra et WWF Madagascar.



La réception technique définitive des systèmes solaires photovoltaïques installés dans la commune d'Analapatsy a validé la qualité des fournitures et des installations.



Un atelier multiservice (cybercafé, saisie, impression, formation informatique, etc.) a été créé à Ambondro, évitant à la population de se déplacer dans le chef-lieu de région.

La partie des redevances mensuelles dédiée à la provision pour le renouvellement des composants majeurs du système (batterie, convertisseur, régulateur) est versée sur le compte épargne de l'AMA, conformément aux modalités prévues.

Volet 3 : Retour d'expérience

• **Les bénéficiaires pour le développement social et économique local**

L'électrification des centres de santé et l'éclairage public ont des impacts tangibles sur l'ensemble de la population des 2 communes mais aussi sur les localités voisines : amélioration des conditions sanitaires et réduction de l'insécurité, encore présente dans la zone.

Avec l'appui de WWF Madagascar, partenaire de la Fondation dans le cadre du projet, 17 entrepreneurs d'Ambondro et 3 d'Analapatsy ont bénéficié de l'électricité pour développer leurs activités et ainsi accroître leurs revenus. Le dynamisme des localités a ainsi été renforcé par l'extension des services de proximité (multiservice informatique, ateliers de couture, commerces, vente de boissons fraîches, de yaourts, séances de vidéo club, etc.).

• **Retour d'expérience du programme pour sa réplique à plus grande échelle**

En 2012, dernière année du programme, la Fondation et ses partenaires locaux ont capitalisé le retour d'expérience du projet. En particulier, les études de suivi des impacts, l'évaluation globale de fin de programme et deux ateliers réunissant toutes

les parties prenantes ont permis d'en tirer tous les enseignements.

Les facteurs de succès du programme Facimada sont présentés dans le tableau ci-après.

Le programme Boreale (voir page 47), réplique à plus grande échelle de Facimada, bénéficiera du retour d'expérience des électrifications d'Ambondro et Analapatsy. La très bonne connaissance du contexte du Grand Sud, la relation de confiance et l'expertise acquise par les partenaires locaux de la Fondation seront des atouts essentiels pour le bon déroulement de Boreale.

Bilan et perspectives

Le programme s'est déroulé dans de très bonnes conditions, et l'ensemble de ses objectifs a été atteint à décembre 2012.

Dans les 2 communes, cette dernière année a permis de renforcer les compétences des associations locales ASA et AMA, afin de s'assurer de leur capacité à exploiter les infrastructures électriques dans la durée, tant le plan technique que financier, commercial et administratif.

Les évaluations de fin de programme et les séances d'échanges avec les parties prenantes ont permis de capitaliser les résultats et les leçons apprises.

Ce retour d'expérience sera mis à profit pour la réalisation du nouveau programme Boreale. Celui-ci est une réplique à 8 localités du sud de Madagascar du programme Facimada.

Facilité Madagascar

Acronyme du projet :	Facimada
Durée action :	5 ans
Période :	Janvier 2008 - Décembre 2012

Objectifs

- Accroître la disponibilité de l'énergie électrique dans les régions d'Androy et Anosy
- Renforcer les compétences locales en matière de planification énergétique
- Renforcer la connaissance par les acteurs du développement rural de l'impact de l'énergie sur le développement

Programme de travail

Maîtrise d'ouvrage	→ Réalisation de 2 opérations d'électrification innovantes (éolien, solaire) → Suivi et accompagnement des exploitants et capitalisation d'expérience
Diffusion	→ Environ 60 acteurs du développement sensibilisés au lien entre énergie et développement et à l'intérêt des énergies renouvelables → Publication concernant le déroulement du projet dans diverses revues → Mise en place d'un site Internet pour informer du déroulement du programme

Acteurs institutionnels

- Direction de l'Énergie (DEN)
- Agence de développement de l'électrification rurale (ADER)

Partenariats opérationnels

- WWF Madagascar

Budget

Budget de l'action sur 2008-2012	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012
1 219 336	Budget contractuel	143 012	420 923	261 168	268 187	126 047
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0
1 219 336	Budget total de l'action	143 012	420 923	261 168	268 187	126 047

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2008-2012	Bailleurs	Produits 2008	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011	Produits 2012
680 039	CE	71 000	280 000	157 000	145 000	27 039
75 000	MINEFI 2008-2009	30 000	45 000			
165 000	Ademe	25 000	50 000	57 000	33 000	0
55 000	EDF	15 000	40 000			
150 000	Total			40 000	81 000	29 000
94 297	Fondation	2 011,63	5 923	7 168	9 187	70 008
1 219 336	Produits totaux	143 012	420 923	261 168	268 187	126 047

Répartition en volets d'action

150 000	Planification	40 000	75 000	35 000	0	0
799 882	Maîtrise d'ouvrage	103 012	230 000	175 000	201 140	90 730
269 454	Diffusion	0	115 923	51 168	67 047	35 317

Décompte des hommes-jour

Période 2008-2012	Hommes-jour	2008	2009	2010	2011	2012
29	YBC	7	8	8	5	1
229	YM	45	58	65	31	27
260	NG	60	83	75	12	30
67	SD	30	37			
60	S.-Duchaine				40	20
106	EM		21	70	15	
748	Sous total	142	207	218	103	78
38	CD	16	15	7		
14	ND	3	5	5	1	0
6	InH expert junior			5	1	0
5	InH expert senior			1	4	0
63	Sous total	19	20	18	6	0
811	Total	161	227	236	109	78

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

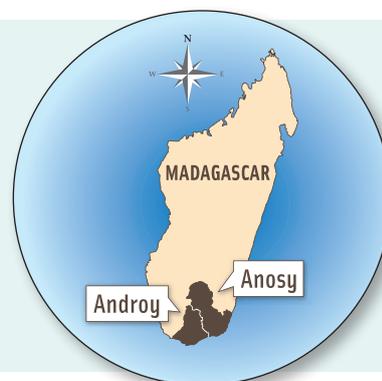
MOYENS HUMAINS

2012

5 • Boreale

2012

Après le succès du projet Facimada, la Fondation a remporté un nouvel appel à propositions intitulé Boreale (Best Options for Rural Energy and Access to Light and Electricity). Retenu par la Commission européenne, ce programme permettra à la population de 8 nouvelles localités du sud de Madagascar d'avoir accès aux services de l'électricité, à partir de gisements solaire et éolien. 20 000 ménages disposeront de l'électricité pour des usages domestiques, sociaux ou économiques. Le retour d'expérience de Boreale sera largement diffusé pour encourager de nouveaux programmes dans 7 autres régions du sud de l'île.



Partenaires financiers :

Commission européenne, Ademe,
Fondation Prince Albert II de Monaco,
Fondation Énergies pour le Monde

Présentation du programme

Le programme Boreale a débuté en mars 2012, pour une durée prévisionnelle de 48 mois (jusqu'à février 2016). Il se déroule dans les régions du sud de Madagascar dans les régions d'Androy et Anosy.

Les partenaires locaux du programme sont :

- IWWF Madagascar ;
- l'association Kiomba ;
- le ministère de l'Énergie de Madagascar, au travers de :
 - la Direction générale de l'énergie (DGEN) ;
 - l'Agence de développement de l'électrification (ADER) ;
 - l'Office de régulation de l'électricité (ORE).

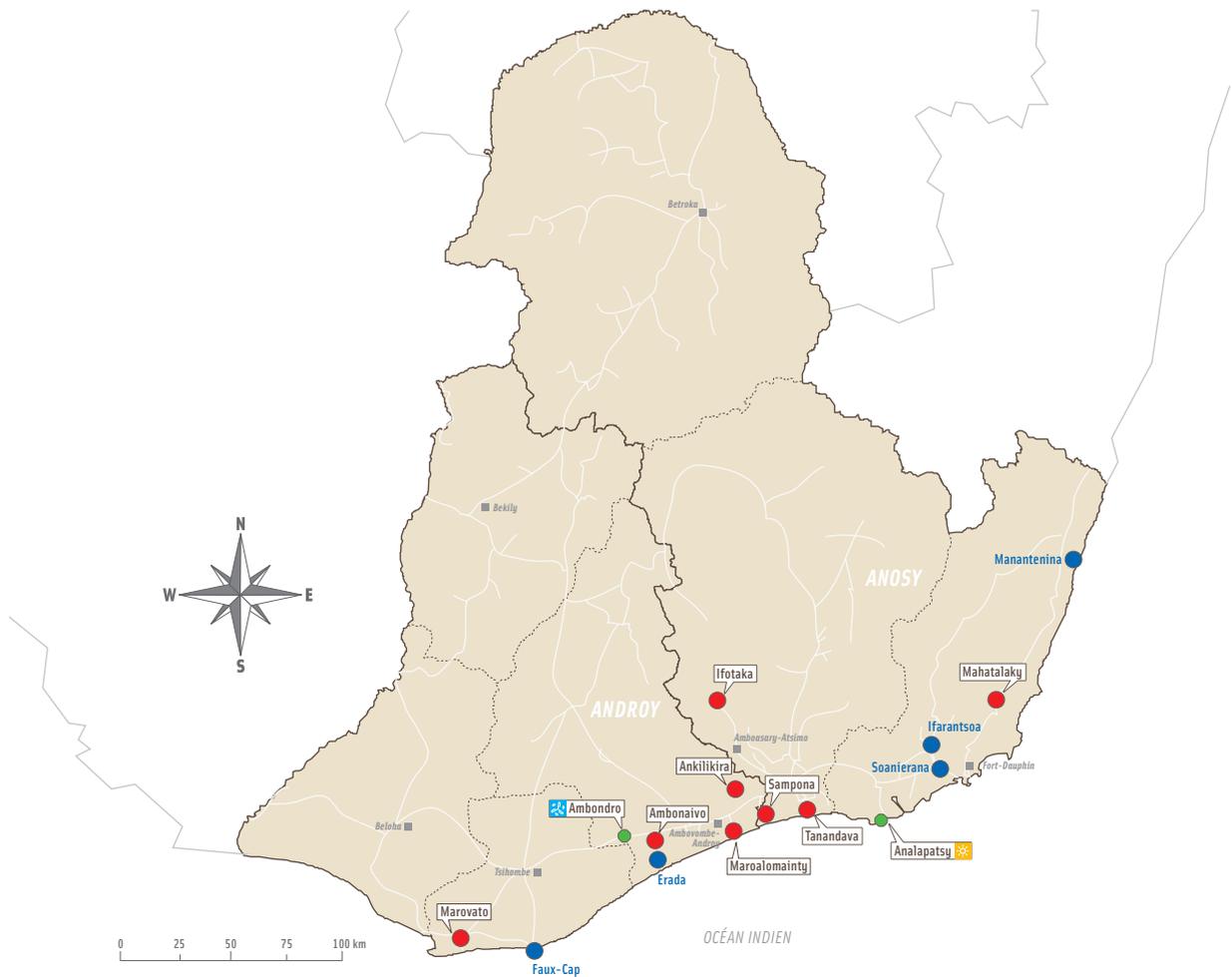
Objectifs généraux du programme

L'objectif global de l'action est de favoriser l'accès durable aux services de l'électricité dans les régions du sud de Madagascar, en utilisant les gisements d'énergies renouvelables locaux, avec :

- l'électrification de 8 chefs-lieux de communes des régions d'Androy et Anosy par énergie solaire ou éolienne, en valorisant les leçons apprises dans le cadre du programme Facimada pour les localités d'Ambondro et d'Analapatsy ;
- la diffusion des retours d'expérience et la recherche de nouveaux partenariats techniques et financiers pour une réplique à plus grande échelle dans les 7 autres régions du sud de Madagascar.



Paysage typique des régions du sud de Madagascar.



Emplacement des 8 localités des régions d'Androy et Anosy qui seront électrifiées dans le cadre de Boreale.

Résumé 2012

- Le volet budgétaire du programme a été finalisé, avec l'obtention des contributions financières de l'Ademe et de la Fondation Prince Albert II de Monaco, en complément de celle de la Commission européenne.
- La mise en place effective des partenariats locaux avec WWF Madagascar et l'association Kiomba a été réalisée.
- Dans le cadre du volet 1, la sélection des 8 localités bénéficiaires a été décidée en concertation avec les acteurs institutionnels malgaches.
- Dans le cadre du volet 2, les données disponibles sur les 7 régions du sud de Madagascar sont en cours d'actualisation pour disposer de programmes clés en main issus de la méthodologie Noria.

Activités menées en 2012

Organisation générale de l'action

Le contrat de subvention entre la Fondation et la Commission européenne pour l'exécution du programme Boreale a été signé en décembre 2011. Mis en vigueur début mars 2012, il se clôturera en février 2016.

Dès l'engagement de la Commission européenne finalisé, la Fondation a poursuivi les discussions avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et la Fondation Prince Albert II de Monaco pour concrétiser leurs engagements et mettre en place les conventions de financement.

La Fondation a par ailleurs affecté des fonds propres au programme.

Une convention a été élaborée et signée entre la Fondation et ses deux partenaires locaux opérationnels, WWF Madagascar, déjà associé dans le cadre de Facimada, et l'association Kiomba. Cette nouvelle collaboration avec un acteur situé à proximité des localités cibles et possédant une très bonne connaissance du contexte local contribuera à l'efficacité de l'opération. Un travail spécifique de la Fondation permettra le renforcement des capacités de cet acteur local. Sur ses fonds propres, la Fondation apportera un financement complémentaire à la subvention européenne pour la mise en œuvre des activités de Kiomba.

Une convention a également été élaborée entre la Fondation et la DGEN, associée au projet, pour une bonne adéquation entre le programme Boreale et les

choix énergétiques du pays. À travers la Direction générale de l'énergie, l'Agence de développement pour l'électrification rurale et l'Office de régulation de l'électricité seront étroitement associés à la réalisation du programme en s'impliquant sur leurs domaines de compétences respectifs.

Volet 1 – Électrification de 8 localités des régions d'Androy et Anosy

Dans le cadre du programme Pepse (2005-2008), la méthodologie Noria avait permis de sélectionner 15 localités dans les régions d'Androy et Anosy favorables à une électrification. Deux d'entre elles, Ambondro et Analapatsy, ont été électrifiées dans le cadre de Facimada (2008-2012). Le programme Boreale permet de poursuivre la mise en œuvre de ces projets d'électrification par énergie solaire ou éolienne.

Un travail de mise à jour des données disponibles sur les 13 localités présélectionnées a été mené en colla-

boration étroite avec l'ADER et les deux régions. Ceci permettant de valider le choix de 4 localités par région, 2 ne devant pas être électrifiées à moyen terme par une extension du réseau.

Les travaux ont été lancés début 2013 dans ces 8 localités, après un atelier d'échanges entre toutes les parties prenantes locales.

Volet 2 – Sollicitation de partenaires techniques et financiers pour la réplication du programme dans les 7 autres régions du Sud

Sur les 7 autres régions du sud de Madagascar, le programme Pepse proposait 58 localités favorables à une électrification par énergies renouvelables. La mise à jour des données disponibles permettra de disposer de programmes régionaux clés en main issus de la méthodologie Noria. Ces programmes seront soumis à de nouveaux partenaires techniques et financiers, pour poursuivre le changement d'échelle des programmes d'électrification dans le sud de Madagascar.



La Fondation intervient depuis plus de 15 ans dans les régions d'Androy et Anosy à l'extrême sud de Madagascar.

Bilan et perspectives

2012 a marqué le lancement du programme Boreale et la mise en place des partenariats entre la Fondation et ses contacts locaux, WWF Madagascar, l'association Kiomba et le ministère de l'Énergie.

En 2013, après l'actualisation des études de demande en énergie locale, la conception des infrastructures électriques et la sélection du mode d'exploitation démarreront pour une première phase de réalisation dans 4 localités.

Concernant le volet 2, un travail d'identification d'acteurs techniques et financiers potentiellement intéressés par le financement et la réalisation de nouveaux programmes d'électrification sera lancé pour les 7 autres régions du Sud.

Boreale

Acronyme du projet :	Boreale
Durée action :	4 ans
Période :	Mars 2012 - Février 2016
Contrat :	N° 2011/280-322

Objectifs

- Électrifier 8 localités dans les régions Androy et Anosy
- Former et accompagner les exploitants locaux des infrastructures électriques
- Capitaliser et diffuser le retour d'expérience pour une répliation à grande échelle dans 7 autres régions du Sud

Programme de travail

Maîtrise d'ouvrage	→ Réalisation de 8 opérations d'électrification (solaire et éolien) - Suivi et accompagnement des exploitants privés → Accompagnement des villages d'Ambondro et Analapatsy et suivi du fonctionnement du système Plug & Sun de Soitec
Capitalisation - Diffusion	→ Analyse et diffusion des impacts du projet → Ateliers et publications pour diffuser le retour d'expérience aux niveaux nationaux et provinciaux → Ateliers de sensibilisation pour les autorités sur la nécessaire évolution de la politique nationale

Acteurs institutionnels

- Ministère de l'Énergie de Madagascar
- Régions Anosy et Androy

Partenariats opérationnels

- WWF Madagascar
- Kiomba

Budget

Budget prévisionnel sur 2012-2016	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2012	Budget prévisionnel 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget prévisionnel 2015	Budget prévisionnel 2016
2 346 240	Volet CE	125 951	528 500	834 928	713 358	143 503
89 000	Volet Accompagnement	0	49 000	25 000	15 000	0
2 435 240	Budget contractuel	125 951	577 500	859 928	728 358	503
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0
2 435 240	Budget total de l'action	125 951	577 500	859 928	728 358	143 503

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2009-2013	Bailleurs	Produits 2012	Produits prévisionnels 2013	Produits prévisionnels 2014	Produits prévisionnels 2015	Produits prévisionnels 2016
2 346 240	Volet CE	125 951	528 500	834 928	713 358	143 503
1 550 024	CE	30 000	420 000	560 000	525 000	15 024
200 000	Fondation Prince Albert II de Monaco	30 000	60 000	50 000	30 000	30 000
250 000	Autre	0	0	145 000	100 000	5 000
180 000	Ademe	20 000	45 000	45 000	35 000	35 000
166 216	Fondation	45 951	3 500	34 928	23 358	58 479
89 000	Volet accompagnement	0	49 000	25 000	15 000	0
82 000	Fondation		42 000	25 000	15 000	0
7 000	Crédit Coopératif		7 000			
2 435 240	Produits totaux	125 951	577 500	859 928	728 358	143 503

Répartition en volets d'action

2 160 000	Maîtrise d'ouvrage	110 000	520 000	780 000	650 000	100 000
275 240	Diffusion	15 951	57 500	79 928	78 358	43 503

Décompte des hommes-jour

Période 2012-2016	Hommes-jour	2012	Prévisionnel 2013	Prévisionnel 2014	Prévisionnel 2015	Prévisionnel 2016
989	Volet CE	172	272	231	214	100
38	YBC	2	8	12	8	8
195	YM	28	55	58	45	9
200	NG	35	40	50	50	25
460	SD	105	150	90	90	25
40	ND	2	8	8	8	14
16	PF	0	3	4	4	5
40	MP	0	8	9	9	14
100	Volet accompagnement	0	25	25	25	25
4	YBC		1	1	1	1
16	YM		4	4	4	4
4	NG		1	1	1	1
80	SD		20	20	20	20
1 089	Total	172	297	256	239	125

DESCRIPTION DE L'ACTION

MONTAGE FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2012

6 • Énergie Solidarité Laos

2012

Lancé fin 2009, ce programme encourage l'accès aux services de l'électricité des populations rurales de la province de Luang Prabang dans le nord du Laos. En 2012, des études approfondies ont été menées via le logiciel Noria pour l'électrification de 26 villages de la province. En parallèle, la commune de Ban Houaypha a été retenue comme village pilote. La Fondation a donc mandaté un fournisseur local pour l'installation d'un générateur solaire de 6,5 kWc et d'un réseau local de distribution. Cette première étape permettra à plus de 500 personnes d'avoir accès à l'électricité à la mi-2013.



Partenaires financiers

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ademe, fondation Sogelink, ministère finlandais des Affaires étrangères/ Fonds nordique pour le développement, Fondation Énergies pour le Monde.

Présentation du programme

Lancé fin 2009, le programme Énergie Solidarité Laos vise un changement d'échelle des projets d'accès à l'électricité dans les zones rurales de la province de Luang Prabang, au nord du Laos. D'une durée de 4 ans, il comprend deux volets d'action :

- planification d'électrification rurale au niveau régional par énergies renouvelables, fondée sur la méthodologie Noria ;
- réalisation d'une opération pilote d'accès à l'électricité en faisant appel au gisement solaire disponible localement.

Objectifs généraux du programme

- Élaborer un programme d'électrification fondé sur les énergies renouvelables pour des groupes de localités reculées de la province de Luang Prabang et le proposer, pour financement, à des bailleurs, investisseurs et opérateurs privés
- Sensibiliser les décideurs locaux aux possibilités offertes par les sources d'énergies locales pour l'électrification des localités isolées, exclues des plans d'extension du réseau national
- Permettre à la population d'une localité d'accéder aux services de l'électricité
- Capitaliser sur ces expériences afin de communiquer les résultats et la méthodologie.

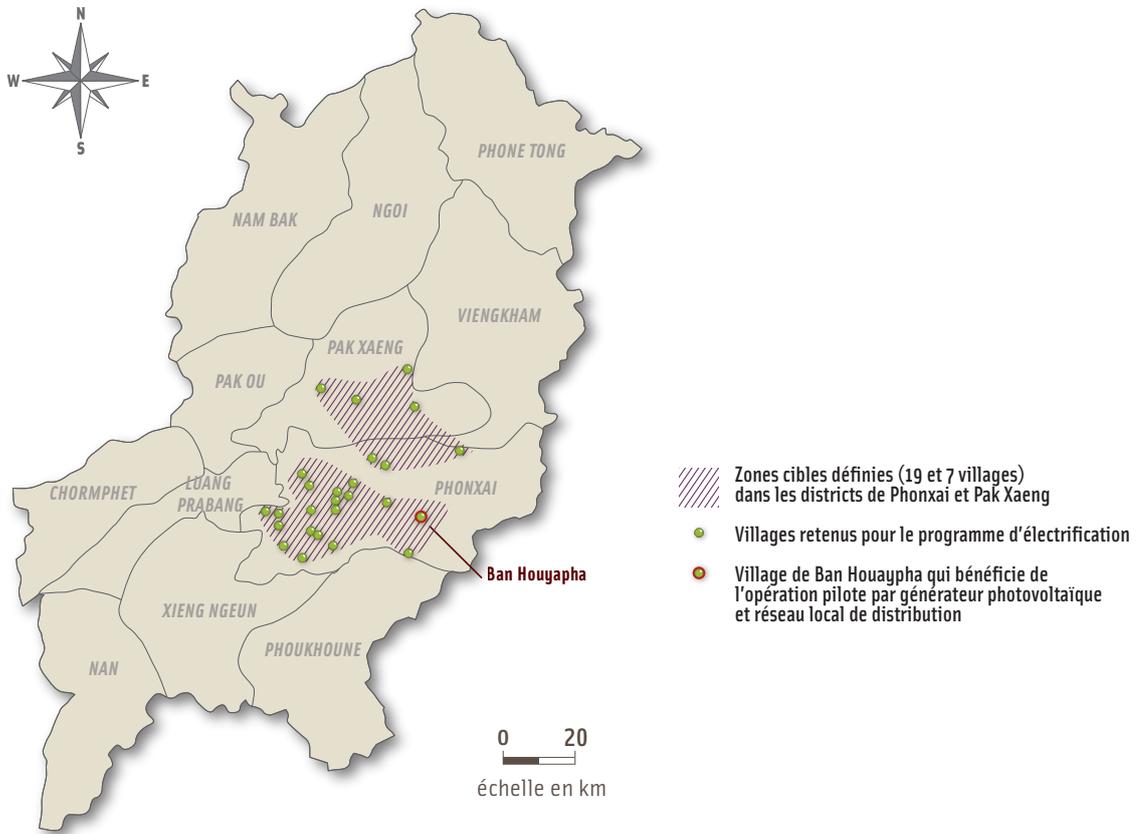
Résumé 2012

- Études et enquêtes dans les 26 localités cibles du programme d'électrification.
- Analyse et traitement des données issues de ces enquêtes.
- Dimensionnement de la solution technique pour électrifier le village pilote de Ban Houaypha par énergie solaire : générateur photovoltaïque et réseau local de distribution.



La commune de Ban Houaypha a été retenue comme village pilote.

Localisation des 26 villages retenus pour le programme d'électrification dans 2 districts de la province de Luang Prabang



L'électrification des 26 villages cibles permettrait à 2 000 ménages d'accéder à de meilleures conditions de vie domestique, et 25 000 personnes bénéficieraient au global des services de l'électricité.

- Lancement de l'appel d'offres pour fourniture et installation des équipements.
- Signature de contrat avec le fournisseur.
- Lancement des travaux d'installation.
- Démarrage de l'accompagnement de la future équipe locale de gestion des installations.

Activités menées en 2012

Volet 1 : Élaboration d'un programme d'électrification par énergies renouvelables d'envergure régionale

• Étude des villages cibles

26 villages répartis dans 2 districts de la province ont été retenus pour le programme d'électrification par énergies renouvelables. En raison de leur isolement géographique et de la demande en énergie limitée, ces villages font partie des 15 % de localités exclues des plans nationaux d'électrification. Leurs populations appartiennent majoritairement à des minorités ethniques.

Le bureau d'études Sengsavang, prestataire local de la Fondation, a mené une étude complète des contextes de chaque localité retenue (typologie, accessibilité, dynamisme socio-économique, etc.). Sur la base d'un échantillon représentatif de villages, des enquêtes renseignées auprès des habitants ont précisé la demande en énergie et les capacités de paiement des populations.

• Traitement des données

Pour l'ensemble des villages, le traitement des données recueillies sur le terrain a permis d'évaluer les modalités techniques d'électrification selon les gisements renouvelables retenus : le solaire et l'hydraulique.

En 2013, après la définition des modalités financières, le programme d'électrification de ces villages cibles sera élaboré et publié dans une brochure. Celle-ci permettra de communiquer autour du programme d'accès à l'électricité dans la perspective d'un financement auprès de possibles bailleurs ou investisseurs.



Le village de Ban Houaypha, au nord de la province, est situé dans une vallée, à 36 km de la capitale du district de Phonxai.

Volet 2 : Réalisation d'une opération pilote d'accès à l'électricité

• Contexte de développement

Entre 2007 et 2009, la Fondation a mené l'électrification du village de Ban Phakeo, au sud de la province de Luang Prabang, par générateur photovoltaïque de 4,8 kWc et réseau local de distribution. Cette expérience, pionnière au Laos, fait figure d'exemple depuis la mise en service des infrastructures.

Les interlocuteurs locaux ont souhaité mettre en place une seconde opération, cette fois au nord de la province, dans un contexte très différent.

L'évaluation comparée des deux sites sera utile pour la réplication à d'autres localités identifiées dans le programme d'électrification.

→ Caractéristiques du village

Ban Houaypha est un village rural typique de la minorité ethnique Khammou qui regroupe 82 ménages (512 habitants). Il a été sélectionné par la Fondation et ses partenaires locaux pour la mise en œuvre du projet pilote compte tenu :

- de sa localisation, dans le district de Phonxai, au nord de la province ;

- du fort intérêt de la population pour accéder à l'électricité ;
- de la stabilité sociopolitique ;
- d'un accès routier praticable ;
- d'un habitat concentré ;
- d'une absence de masque malgré le relief montagneux.

• Solution technique

Afin d'exploiter le gisement solaire disponible à Ban Houaypha, la Fondation s'est concentrée, début 2012, sur le dimensionnement optimal du générateur photovoltaïque et du réseau local de distribution.

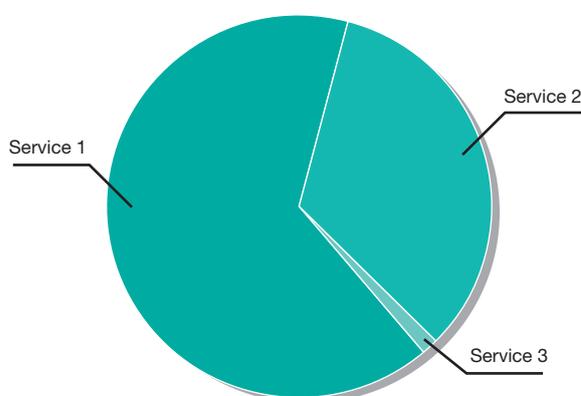
Après le lancement de l'appel d'offres pour fourniture et installation auprès d'entreprises du secteur basées dans la région du Mékong, la Fondation a retenu l'installateur lao Sunlabob. Celui-ci était déjà partenaire de la Fondation pour l'électrification du village de Ban Phakeo, équipé en 2009.

Après signature du contrat de fourniture, transport et installation des équipements entre la Fondation et Sunlabob, les travaux d'installation ont démarré fin 2012.

Conscients de l'opportunité que représente l'accès à l'électricité pour leur village, les habitants de Ban Houaypha ont montré une forte implication dans la

mise en œuvre du projet. Ils facilitent les travaux de l'installateur, fournissent les poteaux électriques et participent à leur mise en place.

Répartition par service des 63 ménages inscrits sur la liste de souscription



63 ménages, soit 77 % du nombre total des foyers de la localité, se sont déjà inscrits sur la liste de souscription.

• Démarrage de l'accompagnement

Bénéficiant du retour d'expérience du projet de Ban Phakeo, le bureau d'études Sengsavang a été chargé de l'accompagnement du village dans la mise en œuvre du projet et de la formation de l'équipe locale d'exploitation/gestion des équipements.

Après plusieurs visites à Ban Houaypha réalisées par Sengsavang en 2012, le village dispose des fondements nécessaires à la préparation de ses habitants au bouleversement prochain que leur apportera l'accès à l'électricité.

→ Identification de l'équipe locale de gestion et maintenance des équipements

L'équipe locale en charge de la future exploitation des installations solaires est composée de 5 villageois. 2 d'entre eux ont déjà reçu une première formation à la gestion comptable et financière du service électrique local.

Les 3 techniciens identifiés ont pris connaissance des équipements solaires qu'ils auront à maintenir. Ils participent aux travaux d'installation et bénéficient de formations techniques délivrées par l'installateur Sunlabob.

Modalités des niveaux de service proposés aux foyers et définis sur la base d'études dans le contexte rural lao et du retour d'expérience de Ban Phakeo

Types d'abonnement	Niveaux de service			Grille tarifaire	
	Applications	Durée d'utilisation journalière	Consommation en énergie (en Wh) moyenne par jour et par abonné	Frais de souscription initiale	Montant des redevances mensuelles
Service 1	1 LED	4h	12	250 000 kip (soit 23 €)	10 000 kip (soit 0,9 €)
Service 2	2 LED 1 prise pour radio ou recharge de téléphones portables	4h	124		30 000 kip (soit 2,8 €)
Service 3	2 lampes 1 prise pour radio ou recharge de téléphones portables 1 prise pour TV	4h 2h 2h	344		55 000 kip (soit 5,1 €)



Les 3 membres du comité local de gestion (VEC), MM Somhak, Khamhak et Sompheth

→ **Sensibilisation des habitants à l'accès à l'électricité d'origine solaire**

Après confirmation de la demande en énergie et de la capacité de paiement des 63 ménages inscrits sur la liste de souscription, la population du village a été sensibilisée au nécessaire paiement du service et à ses capacités techniques.

La compréhension de la nécessité du paiement et de la maîtrise de l'énergie par les usagers est absolument fondamentale pour garantir la pérennité du projet.

Les montants et modalités de paiement des 3 niveaux de service proposés et acceptés par la population et les autorités locales en 2011 ont été détaillés.

Bilan et perspectives

Courant 2013, les habitants de Ban Houaypha bénéficieront de l'électricité fournie par un générateur photovoltaïque de 6,5 kWc. Ceci permettra un éclairage de qualité par ampoules LED et offrira un accès à des applications électriques (radio, TV et satellite, charge de téléphones portables, etc.). À ce jour, 77 % des foyers sont prévus pour raccordement (soit 63 ménages), sachant que la micro centrale pourra raccorder la totalité des foyers du village, soit 82 ménages.

Les autres volets du programme ESLaos seront réalisés en 2013, avec notamment :

- l'élaboration du programme régional d'électrifica-

tion et la publication de la brochure de présentation, selon la méthodologie Noria ;

- la formation et l'accompagnement de l'équipe locale de gestion, et la poursuite de la sensibilisation auprès des villageois ;
- l'évaluation des premiers impacts liés à l'accès à l'électricité.

Le retour d'expérience des 2 opérations pilotes dans la région (Ban Phakeo et Ban Houaypha) fournira à la Fondation un appui fondamental à la diffusion de son programme d'électrification. Ceci aura pour but de sensibiliser les partenaires institutionnels et techniques locaux ainsi que de possibles investisseurs et bailleurs.

2012

Énergie Solidarité Laos

Acronyme du projet : ESLaos
Durée action : 4 ans
Période : Décembre 2009 - Décembre 2013

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs

- Élaborer un programme d'électrification d'envergure à Luang Prabang
- Réaliser deux opérations pilotes avec solaire et biocarburant
- Capitaliser et diffuser le retour d'expérience pour une réplication à grande échelle dans la province
- Former et sensibiliser les autorités locales à l'électrification décentralisée par énergies renouvelables

Programme de travail

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Planification | → Réalisation d'une étude Noria sur la province de Luang Prabang et élaboration d'un programme d'envergure
→ Renforcement de la société civile pour faciliter la mise en œuvre de grands programmes |
| Maîtrise d'ouvrage | → Réalisation de 2 opérations pilotes d'électrification (solaire et biocarburant) - Suivi et accompagnement des exploitants |
| Capitalisation - Diffusion | → Analyse et diffusion des impacts du projet
→ Ateliers et publications pour diffuser le retour d'expérience aux niveaux nationaux et provinciaux
→ Ateliers de sensibilisation pour les autorités sur la nécessaire évolution de la politique nationale |

Acteurs institutionnels

- Ministère de l'Énergie du Laos
- Province de Luang Prabang

Partenariats opérationnels

- LIRE, Sunlabob, Sengsavang

Budget

Budget prévisionnel sur 2009-2013	Répartition du budget par type d'activité	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget prévisionnel 2013
222 994	Volet 1 : Noria	1 293	80 021	55 688	29 868	56 124
328 885	Volet 2 : Opération pilote solaire	0	25 909	48 980	156 996	97 000
50 793	Volet 3 : Opération pilote biocarburant	0	29 990	20 803	0	0
602 671	Budget contractuel	1 293	135 920	125 471	186 864	153 124
0	Actions complémentaires	0	0	0	0	0
602 671	Budget total de l'action	1 293	135 920	125 471	186 864	153 124

Produits bailleurs

Répartition globale des cofinancements sur 2009-2013	Bailleurs	Produits 2009	Produits 2010	Produits 2011	Produits 2012	Produits prévisionnels 2013
222 994	Volet 1 : Noria	1 293	80 021	55 688	29 868	56 124
76 000	MEDDE	576	43 800	8 000	16 500	7 124
0	Autre bailleur		0	0	0	0
10 000	Ademe		10 000	0	0	0
136 994	Fondation	717	26 221	47 688	13 368	49 000
328 885	Volet 2 : Opération pilote solaire	0	25 909	48 980	156 996	97 000
74 000	MEDDE		13 000	4 000	23 000	34 000
30 000	Fondation Sogelink			30 000	0	
100 000	EEP		0	0	100 000	0
0	Autre bailleur					
124 885	Fondation		12 909	14 980	33 996	63 000
50 793	Volet 3 : Opération pilote biocarburant	0	29 990	20 803		
10 000	Ademe		10 000	0		
0	EEP			0		
40 793	Fondation		19 990	20 803		
602 671	Produits totaux	1 293	135 920	125 471	186 864	153 124

MONTAGE FINANCIER

Répartition en volets d'action

215 314	Planification	1 293	80 021	74 000	29 868	56 124
313 996	Maîtrise d'ouvrage	0	40 000	50 000	141 996	82 000
56 437	Diffusion	0	15 899	1 471	15 000	15 000

Décompte des hommes-jour

Période 2009-2013	Hommes-jour	2009	2010	2011	2012	Prévisionnel 2013
222	Volet 1	2	110	44	47	19
8	YBC		3	2	2	1
35	YM	1	15	8	7	4
27	NG		10	10	5	2
3	CB	1	2	0	0	0
108	SD		64	22	22	
18	AC				8	10
5	CD		5			
5	ND		2	1	1	1
12	INH expert junior		8	1	2	1
0,5	INH expert senior		0,5			
223	Volet 2	0	49	45	80	49
8	YBC		2	2	4	0
34	YM		9	9	10	6
36	NG		8	10	15	3
2	CB		2	0	0	0
49	SD		27	22		
90	AC				50	40
1	CD		1			
2	ND		0	1	1	
1	INH expert junior			1		
36	Volet 3	0	22	14	0	0
1	YBC		0	1		
4	YM		1	3		
3	NG		2	1		
1	CB		1	0		
23	SD		17	6		
0	CD		0			
2	ND		1	1		
2	INH expert junior			2		
481	Total	2	181	103	127	68

MOYENS HUMAINS

2012

VI • Assurer la pérennité du service électrique, dès la mise en place d'un programme

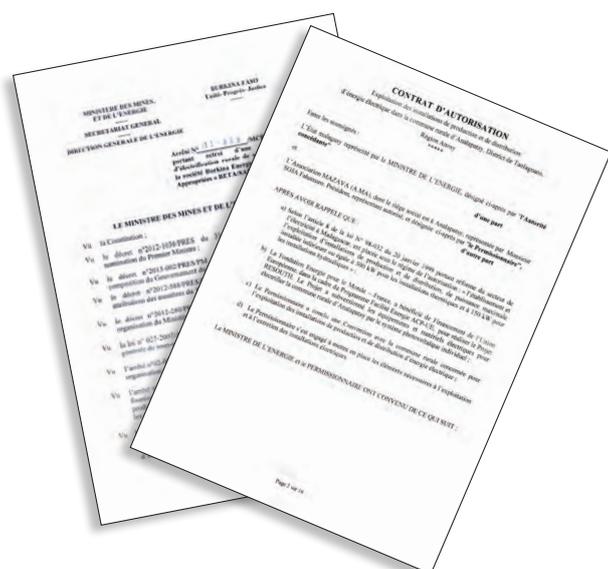
Choisir comme axe majeur des actions la pérennité du service de l'électricité requiert que, préalablement à la fourniture d'équipements, soit mis en œuvre un ensemble de travaux relevant de la sensibilisation et de l'information des parties prenantes locales. La Fondation consacre toujours beaucoup de temps à ce type d'approche.

L'adaptation des textes réglementaires

Dès le départ, la Fondation prend connaissance des textes réglementaires relatifs au secteur électrique et apprécie leur pertinence au regard de l'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables. Elle interpelle les instances institutionnelles du secteur afin qu'elles s'adaptent à des infrastructures électriques isolées qui utilisent les gisements d'énergie locaux.

Ce travail concerne les textes d'application de la politique d'électrification rurale (lois, décrets, arrêtés), ainsi que les règlements normatifs (caractéristiques des réseaux, protections, mise à la terre) qui doivent tenir compte du contexte particulier des petites puissances en jeu.

Ainsi les actions menées sur le terrain pourront-elles être adossées à des textes officiels et à des normes prenant en considération les particularités de l'électrification rurale décentralisée.



Le recours aux énergies renouvelables requiert une adaptation des textes réglementaires initialement prévus pour l'électrification conventionnelle.

L'engagement des parties prenantes locales

Compte tenu d'une très faible implication du secteur privé qui ne voit pas encore d'opportunités d'affaires, l'identification, la sensibilisation puis la formation de personnes-ressources au sein même des communautés villageoises sont également un préalable à toute électrification.

Pour réussir, la Fondation s'appuie sur des consultants et experts locaux capables de repérer les profils, disposant d'une autorité naturelle, d'une indépendance vis-à-vis des élus ou des partis politiques et ayant démontré par le passé leur capacité à faire adhérer la population à un projet d'envergure locale, au service de tous.

Les organisations mises en place (associations, coopératives, groupements d'intérêt économique) doivent veiller au maintien de leurs responsables, eux-mêmes garants de la professionnalisation des opérateurs.

S'agissant de services publics de l'électricité, une sensibilisation des élus locaux s'avère nécessaire pour s'assurer de l'égal traitement des administrés et d'une très nette séparation des rôles.

Ce travail initial à tout projet d'infrastructure de service public est essentiel pour garantir une pérennité du service.

Allant à l'encontre d'habitudes bien ancrées, il requiert écoute, patience, force de conviction, fermeté, en dépit des conflits qui peuvent surgir.



Formation de techniciens dans le cadre du programme Électricité verte au Burkina Faso.

2012

VII • Publications, informations, communications

2012

Plusieurs actions ont été menées pour diffuser largement des informations sur les atouts de l'utilisation des énergies renouvelables. Elles s'inscrivent dans la continuité de celles des années précédentes. Conçus et réalisés en partenariat avec l'équipe d'Observ'ER, plusieurs documents ont été publiés :

Fondation Énergies pour le Monde Infos n^{os} 31 et 32

Les numéros 31 et 32 de *Fondation Énergies pour le Monde Infos* ont principalement porté sur les actions de la Fondation et les opérations cofinancées par les dons des particuliers. Publiés respectivement en mai et novembre, ils ont été diffusés à 8 000 exemplaires.

Fiches-actions

L'objectif des fiches-actions est de présenter les projets réalisés par la Fondation Énergies pour le Monde, leurs modalités d'exécution et leurs impacts, afin de les faire connaître tant dans le pays de réalisation qu'auprès des donateurs et partenaires financiers. En 2012, une fiche-action relative à l'électrification du village d'Analapatsy, à Madagascar, a été réalisée et publiée à 2 000 exemplaires.

Site Internet

22 077 internautes ont visité le site Internet dédié à la Fondation, au sein du portail www.energies-renouvelables.org, qui s'est enrichi d'un plus large contenu.

Information au public et accueil

Un accompagnement des initiateurs de projets en France, par des ONG et collectivités territoriales ou directement par des acteurs des pays en développement, est régulièrement apporté, que ce soit par téléphone, mails ou entretiens au Cidfer (Centre d'information sur les énergies renouvelables) mis en place par Observ'ER. Plus de 150 demandes d'informations ont été satisfaites. Les brochures générales sur l'accès à l'électricité et les bonnes pratiques ont été, dans ce cadre, largement diffusées.

Réalisation d'une vidéo sur la Fondation Énergies pour le Monde

Une vidéo de 5 mn a été réalisée pour présenter l'objectif et les activités de la Fondation grâce à l'aimable participation de l'Ademe et d'EDF. Elle a été présentée lors de la convention des chargés de clientèle du Crédit Coopératif, à La Rochelle, en septembre 2012, et a reçu un vif succès.



Les deux Fondation Énergies pour le Monde Infos publiés en 2012.



La fiche-action Analapatsy (Madagascar) publiée en 2012.

Réalisation de courtes interviews de terrain

Au cours des déplacements de membres de l'équipe de la Fondation, de courts témoignages de bénéficiaires ou de personnes-ressources ont été sollicités et filmés pour être mis en ligne sur les sites de la Fondation et du Crédit Coopératif.

Participation/intervention à des conférences et à des formations

En 2012, plusieurs actions de sensibilisation et d'information ont été menées et les plus marquantes ont été :

- un cours sur l'accès à l'énergie délivré par Yves Maigne dans le cadre du programme pédagogique du master "Économie et politique de l'énergie et de l'environnement" à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, le 8 février ;
- la participation d'Yves Maigne à la conférence Accès à l'énergie, à Bruxelles, dans le cadre du lancement de l'initiative Sustainable Energy for All (SE4ALL) des Nations unies le 17 avril ;
- la participation de Sarah Holt et Yves Maigne au séminaire « Rassembleurs d'énergie » organisé par GDF SUEZ le 7 septembre ;
- la participation de Sandrine Duchaine et Yves Maigne à la convention annuelle des chargés de clientèle du Crédit Coopératif à La Rochelle, le 27 septembre ;
- la participation d'Ana Cazères et Yves Maigne à la journée Poweo sur l'accès à l'électricité organisée par la fondation Poweo, le 23 octobre ;
- la participation d'Alain Liébard, Yves-Bruno Civel et Yves Maigne à l'annonce des lauréats du concours Sunidarity organisée par Soitec, le 11 décembre.

VIII • Divers

2012

Démarche développement durable

La Fondation organise en interne la collecte du papier destiné au recyclage.

La Fondation retourne ses cartouches d'encre à son fournisseur pour recyclage.

La Fondation renouvelle son parc d'imprimantes avec des machines disposant de la fonction recto/verso.

Tous les documents réalisés pour le compte de la Fondation sont imprimés avec le procédé CTP thermique et avec des encres à base végétale sur du papier 100 % recyclé, certifié "écolabel européen".

Remerciements

La réalisation des programmes cités dans ce rapport n'aurait pas été possible sans le soutien des membres de la Fondation et de ses partenaires :

- Commission européenne
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- Ademe
- EDF
- Total
- Crédit Coopératif
- Fondation Macif
- Ministère finlandais des Affaires étrangères/Fonds nordique pour le développement
- Fondation Poweo
- Fondation Caritas France
- GDF SUEZ
- Fondation Sogelink
- Demeter Partners
- Fondation Prince Albert II de Monaco

Crédits photos :

- Fondation Énergies pour le Monde
- Rémy Delacloche
- Amin Toulors

2012



Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris

Fondation
Énergies
pour le Monde

2012



Informations et indicateurs de gestion

2012

Fondation Énergies pour le Monde 2012 : 10 ans de partenariat public/privé

Fondation Énergies pour le Monde	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bailleurs fonds publics français	762 027	532 360	486 025	403 600	330 000	479 710	409 076	334 022	218 500	228 500
Ademe	496 763	368 000	385 000	220 000	200 000	200 000	157 000	157 000	103 000	80 000
MINEFI Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Finances	72 415	118 625	91 025	56 600	61 000	80 000	45 000	-	-	-
MEDAF Ministère de l'Écologie, de l'Aménagement durable	-	-	10 000	-	-	47 000	82 000	5 000	-	-
MEEDDAT Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire	-	-	-	-	-	2 000	71 500	63 000	-	-
MEEDDM Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer	-	-	-	-	-	-	576	68 022	-	-
MEDDTL Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable, des Transports et du Logement	-	-	-	-	-	-	-	-	111 500	0
MEDDE Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	148 500
MAEE Ministère des Affaires étrangères et européennes	141 016	45 735	-	127 000	69 000	150 710	53 000	41 000	4 000	-
CFD/AFD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Région Languedoc-Roussillon	51 833	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bailleurs fonds européens ou internationaux	268 903	336 358	216 062	147 761	241 863	258 531	325 694	157 000	232 000	237 039
Commission européenne	194 299	280 590	216 062	147 761	241 863	258 531	325 694	157 000	232 000	137 039
EEP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000
IEPF	74 604	55 768	-	-	-	-	-	-	-	-
Bailleurs fonds privés	393 459	486 308	379 698	462 162	531 727	647 596	529 854	506 883	681 422	547 720
Dons										
Particuliers	37 787	78 469	121 602	173 211	205 129	279 320	198 018	177 828	218 465	280 687
GDF SUEZ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 000
Fondation Sogelink	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 000
Crédit Coopératif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 964
Arene IDF	-	-	-	6 000	20 000	44 000	30 000	30 000	-	-
EDF	127 986	248 293	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	100 000	100 000	0
GDC	52 642	27 434	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondation Prince Albert II de Monaco	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 000
Fondation Poweo	-	-	-	-	-	-	-	10 000	20 000	20 000
Divers (Mauritanie/BF/FCA/Tchad)	-	21 228	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	76 224	40 000	40 000	40 000	40 000	45 000	32 000	43 000	81 000	29 000
Crédit Coopératif	-	-	-	-	-	-	-	3 500	-	-
Fondation Macif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 000
Fondation Caritas	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 000
Ressources propres	98 820	70 884	68 095	92 951	116 598	129 276	106 475	75 080	67 133	75 069
Total général des bailleurs	1 424 389	1 365 026	1 081 785	1 013 523	1 103 590	1 385 836	1 264 623	997 905	1 131 922	1 013 259
Aides (Emplois verts/CIE/jeunes)	37 653	36 508	30 564	29 428	4 196	-	-	-	-	-
Total des produits sur compte de résultat	1 462 042	1 391 534	1 112 348	1 042 951	1 107 786	1 385 836	1 264 623	997 905	1 131 922	1 013 259
% fonds publics français	53,50 %	39,29 %	44,93 %	39,82 %	29,90 %	34,62 %	32,35 %	33,47 %	19,30 %	22,55 %
dont % Ademe	34,88 %	27,16 %	35,59 %	21,71 %	18,12 %	14,43 %	12,41 %	15,73 %	9,10 %	7,90 %
% fonds européens/internationaux	18,88 %	24,82 %	19,97 %	14,58 %	21,92 %	18,66 %	25,75 %	15,73 %	20,50 %	23,39 %
% fonds privés	27,62 %	35,89 %	35,10 %	45,60 %	48,18 %	46,73 %	41,90 %	50,79 %	60,20 %	54,06 %

2012

Fondation Énergies pour le Monde 2012 : Information sur la présentation analytique du compte de résultat et méthode de calcul retenue ("full cost")

La Fondation applique la méthode de la Commission européenne dite "full cost". Celle-ci consiste à affecter dans les 4 différentes rubriques succinctement décrites ci-dessous chacune des charges présentées dans la colonne charges du compte de résultat.

1/ La masse salariale éligible

Est considérée comme éligible la quote-part de la masse salariale (salaires et charges sociales) directement dépensée, et donc affectée en temps réel, pour l'un des projets spécifiques de la Fondation Énergies pour le Monde (cf. tableau des jours travaillés en 2012 et leur affectation).

2/ Les charges directes éligibles

Sont considérées comme charges directes éligibles les charges externes directement liées à l'exécution

de l'un des programmes telles que commandes ou autres sous-traitances, qui ont dûes être effectuées pour réaliser directement le programme considéré.

3/ Les charges indirectes éligibles

Sont considérées comme charges indirectes éligibles, d'une part, les dépenses qui ne rentrent pas dans la catégorie des charges indirectes non éligibles décrites ci-après, et d'autre part, la quote-part de la masse salariale non affectée aux projets, mais affectée en temps réel à la vie générale de la structure Fondation Énergies pour le Monde. Ces charges ne sont donc pas directement dépensées pour l'exécution de l'un quelconque de ces programmes.

4/ Les charges indirectes non éligibles

Ce poste est notamment constitué des dettes et pro-

Méthode de calcul "full cost 2012"

1/ Masse salariale éligible aux programmes	287 470 €	51,26 %	full cost* 560 859 € (100 %)	Coût des programmes 968 645 € (99,24 %)	28,99 %	Total des charges sur compte de résultat 991 685 € (100 %)
2/ Charges indirectes éligibles aux programmes	273 389 €	48,74 %			27,57 %	
3/ Charges directes éligibles aux programmes	407 786 €				41,12 %	
4/ Charges indirectes non éligibles aux programmes	23 039 €				2,32 %	

* Valorisation financière des moyens humains du personnel salarié

Charges internes = 1+2+4 = 583 898 € soit 58,88 %
Charges externes = 3 = 407 786 € soit 41,12 % : 16 % en France et 84 % à l'étranger
Total des charges du CR = 991 685 € soit 100 %

Programmes	Dépenses faites en France*	Dépenses faites à l'étranger	Total	Déplacement
ESLaos	6 458	105 460	111 918	0
ELVERBF	4 244	37 110	41 354	631
Facimada	9 296	54 910	64 206	4 889
Boreale	3 198	17 629	20 827	1 469
Micrésol	40 799	54 617	95 416	2 123
Sénégal 2	2 650	71 415	74 066	1 053
Total	66 646	341 141	407 786	10 165
%	16,34 %	83,66 %	100,00 %	2,49 %

* Dont 10 165 €, soit 2,49 % couvrant les frais de déplacement vers l'étranger.

visions pour pertes ou dettes, des charges financières, des coûts déjà financés dans un autre cadre, de l'achat de terrain ou immeuble, des impôts et taxes...

Ces charges de structures indirectes non éligibles ont vocation à être financées par les produits institutionnels de la structure, telles les cotisations.

Le coût total des programmes est donc constitué de la somme des postes 1+2+3.

Ces postes ont vocation à être financés par les produits identifiés correspondant à ces programmes particuliers, et constituent donc une présentation analytique de la balance produits/charges de chacun des programmes.

Cette méthode repose sur le principe selon lequel chacun des hommes-jours "full cost" affectés aux programmes "inclut une quote-part des frais généraux considérés comme éligibles au programme".

En 2012, un « full cost » de 100 intègre 51,26 % de masse salariale éligible, et 48,74 % de charges indirectes éligibles. Les charges indirectes non éligibles représentent 1,12 % du total des charges de la Fondation Énergies pour le Monde.

	TECHNIQUES							TOTAL	ADMINISTRATIFS			TOTAL	TOTAL GENERAL
									Nathalie DUCLOS	In House Expert senior FIDELIJS	In House Expert junior FIDELIJS		
	Yves-Bruno CIVEL	Yves MAIGNE	Nicolas GUICHARD	Sandrine DUCHAINE	Sarah HOLT	Ana CAZERES							
Facilité Madagascar	1,0	27,0	30,0	20,0				78,0				0,0	78,0
Energie Solidarité Sénégal 2	6,0	14,0	6,0	30,0		40,0		96,0	2,0		1,0	3,0	99,0
Energie Solidarité Laos	6,0	17,0	20,0	22,0		58,0		123,0	2,0		2,0	4,0	127,0
Electricité verte Burkina Faso	8,0	40,0	25,0		100,0			173,0	1,0		2,0	3,0	176,0
MICRESOL	8,0	53,0	53,0		80,0			194,0	7,0	2,0	3,0	12,0	206,0
BOREALE	2,0	28,0	35,0	105,0				170,0	2,0			2,0	172,0
Programme Interne NORIA		2,0	2,0	2,0	2,0	2,0		10,0				0,0	10,0
Total des jours travaillés affectés à des programmes	31,0	181,0	171,0	179,0	182,0	100,0		844,0	14,0	2,0	8,0	24,0	868,0
Total des jours travaillés non affectés à des programmes	9,0	42,5	44,0	42,0	41,0	12,5		191,0	14,0	8,0	69,0	91,0	282,0
Total des jours travaillés en 2012	40,0	223,5	215,0	221,0	223,0	112,5		1 035,0	28,0	10,0	77,0	115,0	1 150,0
Absences rémunérées*	0,0	0,0	0,0	1,0	7,0	3,0		11,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0
Total des jours contractuellement rémunérés en 2012	40,0	223,5	215,0	222,0	230,0	115,5		1 046,0	28,0	10,0	77,0	115,0	1 161,0

Base : 1 jour = 7 heures

* maladies, mariages, décès, etc.

Le 14 mars 2013

Yves Bruno CIVEL
Directeur Général



2012

Fondation Énergies pour le Monde 2012 : produits par bailleur

Produits	31/12/2012 en euros	Dont produits constatés d'avance au 31/12/2011 et utilisés en 2012	Dont produits constatés d'avance reportés en 2013
Ademe	80 000,00	0,00	7 000,00
. Boreale	20 000,00		7 000,00
. Micrésol	60 000,00		
Fondation Caritas	50 000,00	0,00	0,00
. Électricité verte au Burkina Faso	50 000,00		
EEP	100 000,00	0,00	0,00
. Énergie Solidarité Laos	100 000,00		
Fondation Prince Albert II de Monaco	30 000,00	0,00	0,00
. Boreale	30 000,00		
MEDDE	148 500,00	26 075,00	0,00
. Énergie Solidarité Sénégal 2	0,00		
. Électricité verte au Burkina Faso	46 000,00		
. Énergie Solidarité Laos	39 500,00		
. Micrésol	63 000,00	26 075,00	
Fondation Macif	50 000,00	0,00	0,00
. Électricité verte au Burkina Faso	25 000,00		
. Énergie Solidarité Sénégal 2	25 000,00		
Fondation Poweo	20 000,00	0,00	0,00
. Énergie Solidarité Sénégal 2	20 000,00		
Total	29 000,00	0,00	0,00
. Facilité Madagascar Resouth/Facimada	29 000,00		
Commission européenne	137 039,00	72 997,20	329 603,00
. Boreale	35 000,00		
. Micrésol	75 000,00	72 997,20	319 548,00
. Facilité Madagascar	27 039,00		10 055,00
Fondation : fonds propres	75 069,27	0,00	0,00
Dons	293 650,68	0,00	0,00
. Dons non affectés	293 650,68		
Total des produits	1 013 258,95	99 072,20	336 603,00

2012

Fondation Énergies pour le Monde 2012 : indicateurs sur 12 ans des ressources & emplois des dons

Ressources et Emplois des dons	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Donns reçus	1 21 602,33	173 211,33	205 129,32	279 319,55	211 379,27	195 302,58	233 289,08	293 650,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IR	45 034,54	43 692,54	39 599,52	38 574,14	46 597,22	36 506,48	26 182,24	44 568,27																
IS	-	-	-	-	1 700,00	2 250,00	1 601,72	10 000,00																
ISF	-	-	-	4 000,00	900,00	5 800,00	3 386,00	600,00																
Carbone	-	-	-	-	1 552,00	-	-	-																
Crédit Coopératif (Carte Agrir)	6 631,20	9 015,18	10 781,76	12 356,40	13 361,70	19 602,08	20 874,80	19 646,10																
Crédit Coopératif (Livret Agrir)	69 936,59	120 503,61	154 748,04	224 389,01	147 119,23	130 924,20	180 798,64	218 836,81																
Crédit Coopératif (Livret Agrir Jeunes)	-	-	-	-	149,12	219,82	445,68	0,00																
Donns affectés aux programmes	81 000,00	146 000,00	187 655,00	179 703,71	199 353,03	171 065,91	247 011,00	337 128,00	241 120,00	212 500,00	105 000,00	54 000,00	-											
Crédit Énergie Burkina Faso (Creden)	-	-	-	11 248,19	27 005,09	14 502,52	3 078,00	0,00																
Énergie Solidarité Burkina Faso (ESBF)	15 000,00	20 000,00	38 944,00	34 233,55	-	-	-	-																
Énergie Solidarité Laos	-	-	-	-	716,78	59 119,63	83 471,00	47 364,00	112 000,00															
Énergie Solidarité Madagascar (Esmada)	-	6 000,00	36 841,00	34 967,59	-	-	-	-																
Énergie Solidarité Madagascar (Esmada/Santé)	8 000,00	-	-	-	-	-	-	-																
Énergie Solidarité Mékong I	20 000,00	68 000,00	-	-	-	-	-	-																
Énergie Solidarité Mékong II	-	-	24 632,00	16 097,51	26 501,47	590,11	-	-																
Énergie Solidarité (Proven)	-	-	31 376,00	24 099,42	-	-	-	-																
Énergie Solidarité (Resirea)	-	-	20 983,00	29 690,19	36 160,52	-	-	-																
Énergie Solidarité Sénégal (Essen 1)	-	30 000,00	34 879,00	27 539,27	-	-	-	-																
Énergie Solidarité Sénégal (Essen 2)	-	-	-	-91,82	46 956,16	29 792,20	42 544,00	87 145,00	60 000,00	18 500,00														
Énergie Solidarité Sénégal (Sense)	23 000,00	-	-	-	-	-	-	-																
Facilité Madagascar (Facimada)	-	-	-	2 011,63	5 922,77	7 168,05	9 187,00	70 008,00																
Énergie verte (ELVERBF)	-	-	-	-	-	24 643,36	35 959,00	38 253,00	40 000,00	80 000,00	30 000,00													
Micrésol	-	-	-	-	-	-	3 188,00	48 407,00	3 620,00	54 000,00	37 000,00													
Boreale	-	-	-	-	-	-	-	45 951,00	25 500,00	60 000,00	38 000,00	54 000,00												
Reverse	5 000,00	-	-	-	-	-	-	-																
Scarabée 1 (SCAR)	10 000,00	22 000,00	-	-	-	-	-	-																
Scarabée 2	-	-	-	-91,82	56 090,24	35 250,04	69 584,00	0,00																
Total des dons non affectés au 31 décembre de l'année	40 602,33	27 211,33	17 474,32	99 615,84	12 026,24	24 236,67	-13 721,92	-43 477,32	-241 120,00	-212 500,00	-105 000,00	-54 000,00	-											
Total des dons non affectés en cumul au 1^{er} janvier de l'année	35 469,00	76 071,33	103 282,66	120 756,98	220 372,82	232 399,06	256 635,73	242 913,81	199 436,49	-41 683,51	-254 183,51	-359 183,51	-											

2012



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Fondation Énergies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

Siège Social
146 Rue de l'Université

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

135 Allée Paul Langevin - 76230 BOIS GUILLAUME

*☎ : 02.35.59.89.30 - ☎ : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr
SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z*

2012



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Fondation Énergies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

Siège Social
146 Rue de l'Université

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

135 Allée Paul Langevin - 76230 BOIS GUILLAUME

☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65 - ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z

2012



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

1- Conventions autorisées au cours de l'exercice

Néant

2- Conventions autorisées antérieurement

En application de l'article L.612-5 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable.

Des opérations interviennent comme pour les exercices antérieurs, entre l'association Observ'ER et la Fondation Énergies pour le Monde. Il s'agit de refacturation par l'association Observ'ER d'une quote-part de frais généraux, soit toutes taxes comprises :

- Électricité	2 064 €
- Fourniture d'entretien & Petit équipement	364 €
- fournitures administratives :	2 343 €
- Location mobilière	790 €
- Entretien et réparation des biens	14 734 €
- Personnel détaché ou prêté	61 193 €
- Transport divers	154 €
- Affranchissement	937 €
- Téléphone / Internet	4 304 €
- Autres charges de personnel (rest. MRS) :	3 860 €

La Fondation Énergies pour le Monde a facturé une mise à disposition des locaux à l'association Observ'ER pour un montant de 50 047 €.

Monsieur Alain LIEBARD, votre Président est également Président de l'association Observ'ER.

Fait à Bois-Guillaume

Le 15 avril 2013

SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Arnaud ANDRE

Commissaire aux Comptes

2012



Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F - 75007 Paris

Fondation
Énergies
pour le Monde

2012



Comptes de l'exercice

2012



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Fondation Énergies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

Siège Social
146 Rue de l'Université

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

2012



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Fondation Énergies pour le Monde

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 08 mars 1990

Siège Social
146 Rue de l'Université

75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts renouvelés par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de la fondation Énergies pour le Monde, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ La justification de nos appréciations ;
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1)- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance

135 Allée Paul Langevin - 76230 BOIS GUILLAUME

☎ : 02.35.59.89.30 - ☎ : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2)- JUSTIFICATION SUR LES COMPTES ANNUELS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : immobilisations corporelles, éléments intervenus durant l'exercice ou autres éléments significatifs des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la fondation décrites dans l'annexe concernant les éléments d'estimation significatifs des comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

- Conclusions

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

135 Allée Paul Langevin - 76230 BOIS GUILLAUME

☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65 - ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

3)- VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents concernant la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bois-Guillaume
Le 15 avril 2013

SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Arnaud ANDRE

Commissaire aux Comptes

2012

Bilan TTC au 31/12/12 en €

ACTIF

Détail des postes	31/12/12		31/12/11	
	BRUT	AMORT.	NET	NET
Immobilisations corporelles				
. Bâtiment, quote-part loge	905 617,75	176 430,66	729 187,09	729 187,09
. Agencement/rénovation	127 859,64	112 818,08	15 041,56	13 355,01
. Avances et acomptes s/constr.				
Immobilisations financières				
. Dépôts & cautionnements	1 318,82	0,00	1 318,82	1 312,35
TOTAL 1	1 034 796,21	289 248,74	745 547,47	743 854,45
Créances	455 464,84	0,00	455 464,84	636 844,27
Valeurs mobilières de placement	1 367 399,22	0,00	1 367 399,22	1 078 149,99
Disponibilités	281 491,28	0,00	281 491,28	231 002,94
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	2 669,72	0,00	2 669,72	2 649,46
TOTAL 2	2 107 025,06	0,00	2 107 025,06	1 948 646,66
TOTAL GENERAL	3 141 821,27	289 248,74	2 852 572,53	2 692 501,11

PASSIF

Détail des postes	31/12/12	31/12/11
Fonds de dotation	946 886,86	941 566,72
Réserves	1 007 248,98	945 645,76
Dons non affectés	242 913,81	256 635,73
Résultat de l'exercice	21 574,36	53 201,44
TOTAL 1	2 218 624,01	2 197 049,65
Provisions pour risques	41 549,10	28 348,80
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL 2	41 549,10	28 348,80
Autres emprunts	3 291,48	4 753,09
Avances & acomptes reçus	0,00	0,00
Dettes fournisseurs	166 714,26	288 169,11
Dettes sociales et fiscales	85 790,78	75 108,26
Autres dettes	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	336 602,90	99 072,20
TOTAL 3	592 399,42	467 102,66
TOTAL GENERAL	2 852 572,53	2 692 501,11

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

2012

Compte de Résultat TTC au 31/12/12 en €

	31/12/12	31/12/11
Produits de l'activité		
Programmes	644 539,00	751 500,00
Total (a)	644 539,00	751 500,00
Produits divers	50 777,36	50 240,92
Transferts de charges	0,00	0,00
Total (b)	50 777,36	50 240,92
TOTAL 1 (a+b)	695 316,36	801 740,92
Charges de l'activité		
Charges sur programmes	407 786,00	547 906,94
Autres charges	210 880,59	204 039,97
Impôts et taxes	27 977,30	25 991,59
Salaires et traitements	220 091,93	198 721,94
Charges sociales	108 085,43	94 306,85
Autres charges de gestion courante	51,31	26,75
Dotations et provisions	3 611,73	3 386,50
. sur amortissements bâtiments/aménagt	13 200,30	4 340,30
. provisions sur risques & charges		
TOTAL 2	991 684,59	1 078 720,84
I - Résultat de l'activité (1 - 2)	-296 368,23	-276 979,92

	31/12/12	31/12/11
Produits financiers		
De cession de valeurs mobilières	24 290,08	16 874,99
Autres produits	0,00	0,00
TOTAL 3	24 290,08	16 874,99
Charges financières		
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL 4	0,00	0,00
II - Résultat financier (3 - 4)	24 290,08	16 874,99
Produits exceptionnels		
Produits dons	293 652,51	313 306,37
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
Reprise sur provision	0,00	0,00
TOTAL 5	293 652,51	313 306,37
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
Dotation et provisions exceptionnelles	0,00	0,00
TOTAL 6	0,00	0,00
III - Résultat exceptionnel (5 - 6)	293 652,51	313 306,37
Total des produits (1+3+5)	1 013 258,95	1 131 922,28
Total des charges (2+4+6)	991 684,59	1 078 720,84
Résultat de l'exercice	21 574,36	53 201,44

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

2012

FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE

146, rue de l'Université
75007 PARIS

ANNEXE DES COMPTES 2012

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983
Articles : 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2°, 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux exercices antérieurs, il a été décidé de faire apparaître dans les fonds propres de la Fondation, le total des dons non affectés, à la clôture de chaque exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation Energies pour le Monde a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 mars 1990.

Le statut fiscal de la Fondation Energies pour le Monde a été considéré par l'administration fiscale comme n'étant pas soumis aux impôts commerciaux. En conséquence, depuis le 1er janvier 1999, la Fondation n'est plus assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée. Les charges et les produits sont donc comptabilisés toutes taxes comprises.

Le bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012, fait apparaître un total de 2 852 572 euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, présente un total de charges pour 991 685 euros et de produits pour 1 013 259 euros. Le résultat est excédentaire de 21 574 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Les biens immobiliers sont d'un montant de 905 618 euros. Compte tenu des nouvelles règles applicables aux immobilisations et à leur amortissement (norme CRC), il n'a pas été jugé utile d'effectuer une ventilation des immobilisations par composant, celle-ci n'étant pas significative. Concernant le bâtiment, sa valeur résiduelle à ce jour étant indéfinie, mais largement supérieure à sa valeur nette comptable, il a été décidé de suspendre cet amortissement, considérant qu'il n'y a plus d'obsolescence.

Les frais d'acquisition soit 48 832 euros sont aujourd'hui totalement amortis.

L'inventaire des valeurs mobilières de placement est tenu selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti). A la clôture de l'exercice 2012, le portefeuille de la Fondation est constitué de livrets pour un

montant de 1 112 956 euros et de sicavs de trésorerie pour un montant de 250 453 €, sur des comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif.

Il a été décidé de constituer une provision pour couvrir la charge potentielle d'une indemnité de départ à la retraite pour les salariés âgés de plus de cinquante ans et ce, compte tenu du taux de probabilité de cette charge.

La Fondation est engagée au titre du DIF (Droit individuel à la Formation). Les droits acquis au 31 décembre 2012 pour les personnes salariées en contrat à durée indéterminée avec une ancienneté supérieure à un an sont évalués à 18 566 euros.

Les comptes annuels tiennent compte des honoraires du Commissaire aux comptes à hauteur de 16 026 euros comprenant les audits de la structure dont le compte emplois & ressources ainsi que deux audits dans le cadre des obligations contractuelles envers la Commission européenne et l'ADEME.

La Fondation a signé le 30 juin 2009 un Plan d'Epargne Entreprise en gestion auprès de Natixis Interépargne.

La Fondation a reçu l'agrément « d'entreprise solidaire » en date du 21 octobre 2011. Cet agrément est accordé pour une durée de 2 ans.

La Fondation est un organisme faisant appel à la générosité publique. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, elle présente pour la seconde année un compte Emplois/Ressources certifié par le Commissaire aux comptes.

Conformément à la loi sur la modernisation économique dite LME et relative aux délais de paiements, ces derniers sont :

- Clients en moyenne encaissement à 60 jours
- Fournisseurs en moyenne paiement à 30 jours

Des opérations interviennent comme pour les exercices antérieurs, entre Observ'ER et la Fondation Energies pour le Monde. Il s'agit de la refacturation par Observ'ER d'une quote-part de frais généraux, soit toutes taxes comprises :

- Electricité	2 064 €
- Fourniture d'entretien & petit équipement	364 €
- Fournitures administratives	2 343 €
- Locations mobilières	790 €
- Entretien, réparation & maintenance	14 734 €
- Personnel détaché ou prêté	61 193 €
- Transports divers	112 €
- Voyages et déplacements	42 €
- Affranchissement	937 €
- Téléphone/ Internet	4 304 €
- Autres charges de personnel	3 860 €

La Fondation a facturé à Observ'ER une mise à disposition des locaux pour un montant de 50 047 €.

Les opérations d'édition réalisées par Observ'ER pour la Fondation Energies pour le Monde ont été réalisées comme des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Il en est de même pour les prestations facturées par la Fondation Energies pour le Monde à Observ'ER.

Les comptes annuels ne tiennent pas compte de la contribution valorisée du bénévolat apporté à la réalisation des projets.

De même la Fondation est propriétaire d'un logiciel expert d'étude et de programmation , qu'elle à développé en interne depuis une dizaine d'année, dénommé NORIA : « Nouvelles Orientations pour la Réalisation d'Investissements Adaptées ».

Ce logiciel n'est pas immobilisé, car son développement est intervenu sur plusieurs exercices, à la fois par des développeurs externes et à la fois par des développements internes (hommes/jours).

On peut estimer aujourd'hui, que sa reconstitution en temps, nécessiterait environ 100 vacations de développeurs informatique extérieurs et 100 jours en interne, soit une valeur proche de : 250 000 euros.

En mai 1994, la Fondation Energie pour le Monde a acquis un bien immobilier sis 146, rue de l'Université 75007 Paris où elle a établi son siège social début juillet. Cette acquisition a été réalisée sur les fonds de son capital.

La Fondation a acquis, le 30 avril 1998, un local de 47 m2 pour un montant de 171 505 euros attendant à son siège social.

Le Syndicat des Propriétaires du 146, rue de l'Université 75007 PARIS a acquis le 8 novembre 2000, la loge de gardiennage, un débarras et une cave. La part de la Fondation Energies pour le Monde est de 17 602 euros.

La valeur vénale du bien immobilier de 250 m2, acquis par la Fondation Energies pour le Monde a été estimée en 2008 en valeur monétaire à 2,5 M€.

La Fondation est membre du Comité 21.

On peut estimer, que le nombre de personnes bénéficiant des services de l'électricité grâce à la Fondation est d'environ 1 000 000, depuis sa création.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

COMPTES	LIBELLES	31/12/2012	ACQUISITIONS	CESSIONS	REBUT	31/12/2013
213100	CONSTRUCTIONS	905 617,75				905 617,75
218100	AGENCEMENTS	127 859,64	5 298,28			127 859,64
TOTAL		1 033 477,39	5 298,28	0	0	1 033 477,39

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

COMPTES	LIBELLES	31/12/2012	ACQUISITIONS	CESSIONS	REBUT	31/12/2013
281300	CONSTRUCTIONS	176 430,66				176 430,66
281810	AGENCEMENTS	109 206,35	3 611,73			112 818,08
TOTAL		285 637,01	3 611,73	0	0	289 248,74

TABLEAU DES PROVISIONS

RISQUES CHARGES	SOLDE DEBUT D'EXERCICE	DOTATION L'EXERCICE	PROVISION UTILISEE	PROVISION REPRISE	SOLDE FIN D'EXERCICE
Retraite	28 348,80	10 740,30			39 089,10
TOTAL	28 348,80	10 740,30	0	0	39 089,10

TABLEAU DES CREANCES ET DETTES

CREANCES	MONTANT 31/12/2012	< 1 an	DE 1 à 5 ans	> 5 ans
Clients + CCA + PAR	484 177,56	484 177,56	0	0
Créances fiscales	0	0	0	0

Créances sociales	0	0	0	0
DETTES	MONTANT 31/12/2012	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs + PCA	493 262,50	493 262,50	0	0
Dettes fiscales et sociales	85 790,78	85 790,78	0	0
Emprunts Dettes financières	3 291,48	1461,64	1829,84	0

2012

Fondation Energies pour le Monde

Exercice clos le : 31 Décembre 2012

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2012

Méthode d'élaboration du compte d'emploi des ressources

Conformément aux dispositions de l'ordonnance de simplification du droit de juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est intégré à l'annexe des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par l'avis n° 2008-08 du 03 avril 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatif à l'élaboration du compte d'emploi des ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Conformément à la législation :

- ❖ La première colonne indique la totalité des emplois et ressources de la Fondation Energies pour le Monde, qui correspond donc au compte de résultat,
- ❖ La seconde colonne correspond uniquement à l'utilisation des fonds collectés auprès du public.

**CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL**

Détail des emplois

Les missions sociales et les clés d'affectation des charges indirectes ont été arrêtées par le conseil d'administration du 24 mai 2012.

❖ Missions sociales

- Les missions sociales correspondent aux programmes :
 - Miresol.
 - Electricité verte (ELVERBF),
 - Boreale,
 - Crédit énergie CREDEN,
 - Facilité énergie Madagascar,
 - Energie solidarité Sénégal 2,
 - Energie solidarité Laos,

❖ Clés d'affectation des charges indirectes

La Fondation applique la méthode de la Commission européenne dite « full cost ». Celle-ci consiste à affecter dans les 4 différentes rubriques ci-dessous chacune des charges présentées dans la colonne charge du compte de résultat.

1. La masse salariale éligible de 287 470 € soit 51,26 %
2. Les charges indirectes éligibles de 273 389 € soit 48,74 %
3. Les charges directes éligibles de 407 786 €
4. Les charges indirectes non éligibles de 23 039 €

Le coût total des programmes « full cost » est donc constitué par la somme des postes 1 + 2 + 3.

Ces postes ont vocation à être financés par les produits identifiés correspondants à ces programmes particuliers, et constituent donc une présentation analytique de la balance produits/charges de chacun des programmes.

Le principe de cette méthode repose sur le fait que chacun des hommes/jours « full cost » affecté aux programmes « inclut une quote-part des frais généraux considérés comme éligibles aux programmes »

En 2012, un « full cost » de 100 intègre 51,26 % de masse salariale éligible et 48,74 % de charges indirectes éligibles. Les charges indirectes non éligibles représentent 2,32 % du total des charges de la Fondation Energies pour le Monde (cf. calcul du « full cost »).

Ainsi, les missions sociales figurant dans le compte d'emploi des ressources correspondent :

- ❖ Pour la première colonne au compte de résultat,
- ❖ Pour la seconde colonne aux missions sociales directement financées par les dons.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Détails des ressources

L'appel à la générosité publique comprend des dons des particuliers et des entreprises.

Les dons résultant :

❖ Des particuliers		127 843 €
Impôt sur revenu	44 568 €	
Impôt sur la fortune	600 €	
Livret AGIR	82 675 €	
❖ Des Entreprises		165 807 €
Carte AGIR	155 807 €	
Dons affectés	10 000 €	

Les autres produits sont constitués par :

❖ Autres fonds privés		179 000 €
❖ Subventions et autres concours publics		465 539 €
❖ Autres produits		75 069 €

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

2012

